

# COPIL 2016

## Les résidences sociales



# Les pensions de famille Malescourt et Pétin Gaudet

Propriétaire: **Foncière Habitat Humanisme**

Gestion locative et sociale : **ASL**

Accompagnement bénévoles: **Habitat Humanisme Loire**



## La résidence sociale Raspail

Propriétaire: **Nema Love**

Gestion locative et sociale : **ASL**



Le COPIL 2016 se nourrit, cette année, de quelques statistiques et analyses issues de **l'Etude nationale « Les pensions de famille et résidences accueil : du modèle aux réalités d'aujourd'hui\* »**.

Cette étude a été réalisée à la demande de la **DIHAL**, Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement, de la **DGCS**, Direction Générale de la Cohésion Sociale et de la **DHUP**, Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages

- <http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2015/12/pensions-de-famille-ecran.pdf>

## Procédure d'admission

Toutes les candidatures sont validées en commission SIAO puis adressées à l'ASL.

### Enquête DIHAL : un recours au SIAO qui se généralise

L'articulation avec les SIAO tend à se généraliser dans l'orientation.

Ainsi, deux tiers des structures mentionnent le SIAO comme service d'orientation. **Dans 14 % des cas, le SIAO est le mode exclusif d'orientation dans la pension de famille.**

Dans d'autres cas, d'autres services d'orientation sont mentionnés également en sus du SIAO. Les services intervenant également dans l'orientation sont préférentiellement les établissements de santé, les associations partenaires, les centres d'hébergements et les services sociaux.

**75% des pensions de famille ne passant pas par le SIAO indiquent les établissements de santé comme un des circuits d'orientation**

## Commission interne à l'ASL

**10 Commissions en 2015**

Les responsables des maisons et les bénévoles référents d'Habitat et Humanisme organisent une rencontre avec le candidat.

Un deuxième entretien avec la coordinatrice est fixé une semaine après, pour vérifier les motivations de la personne et surtout la compréhension du dispositif « pension de famille ».

A l'issue de ces deux entretiens, une commission interne à l'ASL se réunit, instance composée par des représentants : *l'Etat (DDCS), du Conseil Général, des villes de St-Etienne et St-Chamond, d'Entreprise Habitat, d'Habitat et Humanisme Loire, des deux pensions de famille et de l'ASL.*

### Enquête DIHAL

#### Modalités d'attribution du logement en % -450 structures sondées (p53)

<b>Attribution directe</b>	<b>18</b>
<b>Commission d'attribution interne</b>	<b>24</b>
<b>Commission d'attribution avec des partenaires extérieurs</b>	<b>70</b>

### Enquête DIHAL –

#### des partenaires extérieurs en % - 321 structures sondées (p54)

<b>SIAO</b>	<b>71</b>
<b>Services de l'Etat</b>	<b>52</b>
<b>Associations partenaires</b>	<b>45</b>
<b>CCAS</b>	<b>46</b>
<b>Réservataires</b>	<b>20</b>

## **Convention de partenariat CHU – services psychiatriques et l'ASL**

Un avis médical est indispensable pour les personnes nécessitant un suivi psychiatrique, conformément à la convention conclue entre le CHU de St-Etienne – Secteur psychiatrique et l'ASL.

Cette convention garantit que les personnes orientées ont:

- la capacité de vivre en collectivité,
- l'autonomie dans le traitement médicamenteux, avec l'intervention d'infirmiers si nécessaire
- l'absence de dangerosité pour lui-même, les autres résidents, le personnel et les bénévoles internes à la pension de famille.



# La pension de famille Malescourt

2, rue Malescourt

42 000 Saint-Etienne

04 77 47 40 23

[maisonrelaismalescourt@asl42.com](mailto:maisonrelaismalescourt@asl42.com)

## Les logements

La pension de famille comprend 24 logements individuels, répartis sur 4 étages, avec un accès par ascenseur.

**25 places financées**



1 T2 de 45,40m <sup>2</sup>	Redevance : 520€05
4 T1bis d'une moyenne de 29,6 m <sup>2</sup>	Redevance : 502€56
19 T1' d'une moyenne de 23,8 m <sup>2</sup>	Redevance : 456€59

Les logements comprennent une kitchenette, une salle de bain avec WC et du mobilier: table, chaises, lit, table de chevet...



Chaque résident est libre de compléter, personnaliser son logement en emmenant leur propre mobilier et/ou utilisant celui de la pension.

L'immeuble est sécurisé par une double entrée avec un interphone et des badges individuels pour protéger les personnes vulnérables.



# La pension de famille Pétin Gaudet

73, rue Pétin Gaudet

42 400 Saint-Chamond

04 77 19 46 07

**[residencepetingaudet@asl42.com](mailto:residencepetingaudet@asl42.com)**

# Les logements

## ➔ 21 logements individuels, répartis sur 2 étages

- Rez-de-chaussée: les espaces communs, 3 T1 accessibles aux personnes à mobilité réduite
- 1<sup>er</sup> étage: 9 logements, dont 2 T1 Bis pouvant accueillir des couples, personnes isolées avec enfant
- 2<sup>ème</sup> étage: 9 logements, dont 2 T1 Bis

**25 places financées**

4 T1bis d'une moyenne de 32,2 m<sup>2</sup>

Redevance : 498€95

17 T1' d'une moyenne de 25,47 m<sup>2</sup>

Redevance : 453€30



Les logements comprennent une kitchenette, une salle de bain avec WC et du mobilier ...

Chaque résident est libre de personnaliser son logement.

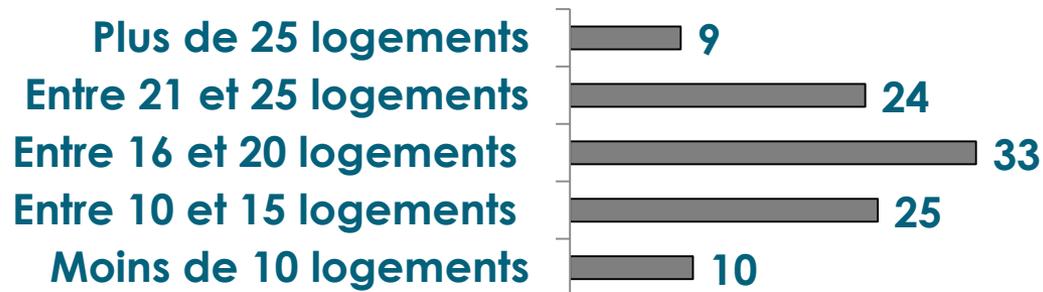
L'immeuble est sécurisé par une double entrée avec un visiophone et des badges individuels afin de protéger les résidents.

## Enquête DIHAL - Des structures de petite taille avec une majorité de T1, mais des configurations variées (P72)

Les pensions de famille ayant répondu à l'enquête sont généralement des bâtiments de petite taille, conformément aux principes exprimés dans la circulaire de 2002.

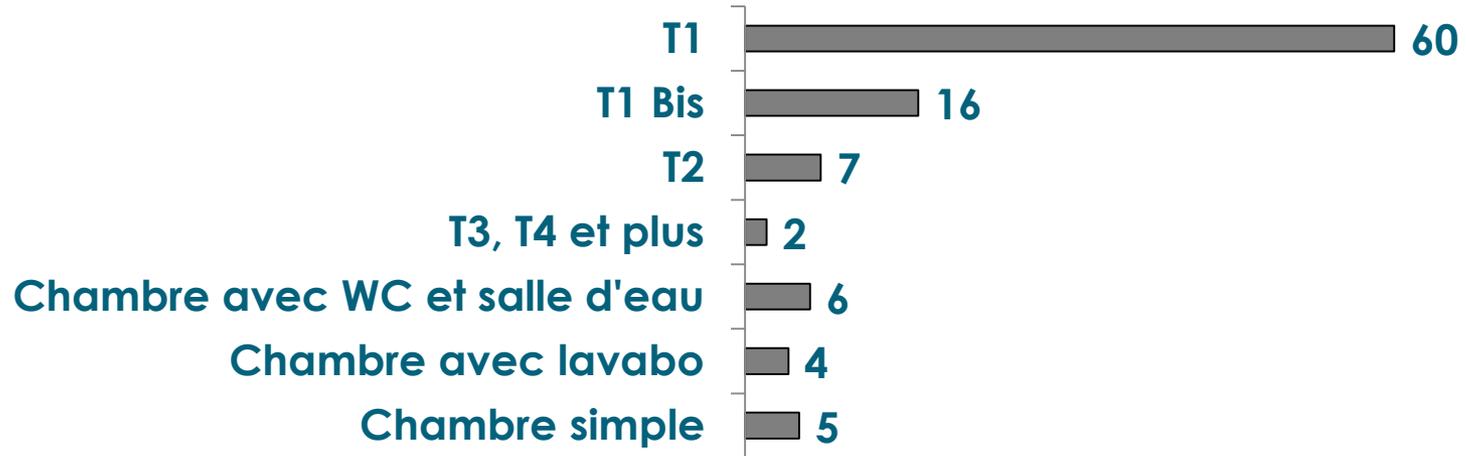
La capacité d'accueil **moyenne est de 20 places** ; de nombreuses configurations existent cependant puisque la capacité d'accueil varie entre 5 et 60 places.

### Nombre de logements dans les pensions de famille, en % (hors structures ne comportant que des chambres)



<b>Malescourt</b>	<b>Pétin Gaudet</b>
24 Logements	21 Logements

Enquête DIHAL - Typologie des logements, en %



	Malescourt	Petin Gaudet
T1'	19	17
T1 Bis	4	4
T2	1	0

## Enquête DIHAL - Une attention portée aux espaces collectifs (P80)

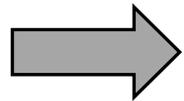
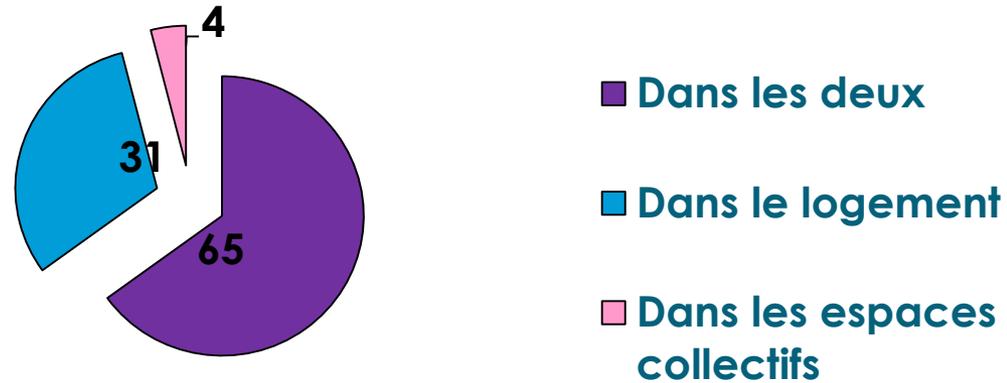
Pratiquement toutes les structures **ont plusieurs espaces communs à offrir à leurs habitants.**

### Détail des espaces collectifs - 450 structures sondées, en %



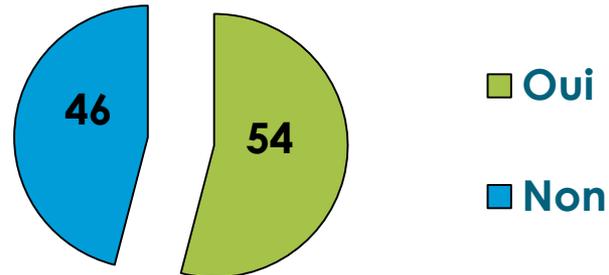
	Malescourt	Pétin Gaudet
Salle informatique	✓	✓
Jardin	✓	✓
Buanderie	✓	✓
Salle à manger	✓	✓
Cuisine	✓	✓
Salle d'activités/animation	✓	✓

Enquête DIHAL - Possibilités d'accueillir les visiteurs –  
448 structures sondées en % - (P87)



Possibilité d'accueillir des visiteurs dans le logement et dans les espaces collectifs dans les pensions de famille « Malescourt » et « Pétin Gaudet »

Enquête DIHAL - Horaires de visite - 450 structures sondées - en % - (P87)



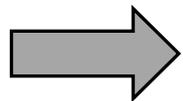
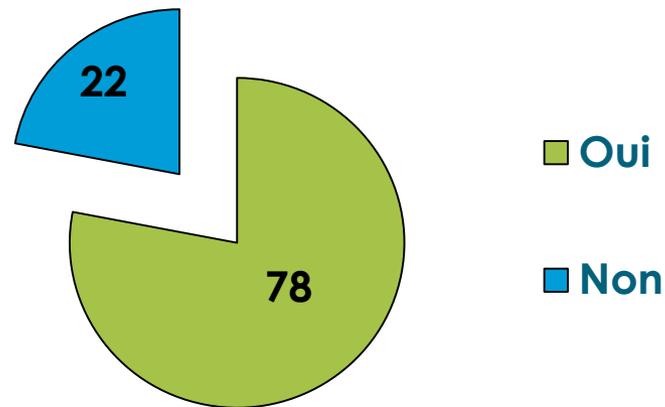
➔ Pas d'horaire de visite dans les pensions de famille « Malescourt » et « Pétin Gaudet »

**Extrait règlement intérieur des deux pensions de famille :**

« **1.2 Les visites** : tout résident a le droit d'accueillir chez lui qui bon lui semble, dans le respect du règlement intérieur et des relations de bon voisinage.

Tout visiteur est accueilli sous la responsabilité du résident qui le reçoit. Ce dernier devra veiller au respect de la cohabitation, en s'interdisant toute nuisance qui entraînerait des troubles de la vie collective, en particulier entre 22 h et 7 h. »

Enquête DIHAL - Possibilité de consommer de l'alcool - 450 structures sondées  
- en % - (P88)

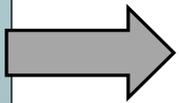


Possibilité de consommer de l'alcool, uniquement dans les logements, à Malescourt et Pétin Gaudet

## Enquête DIHAL - Des règles partagées? (P89)

Si des règles existent qui peuvent limiter la marge de manœuvre des habitants dans leurs logements, celles-ci sont néanmoins assez fréquemment discutées, sinon construites collectivement.

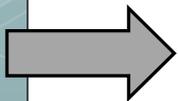
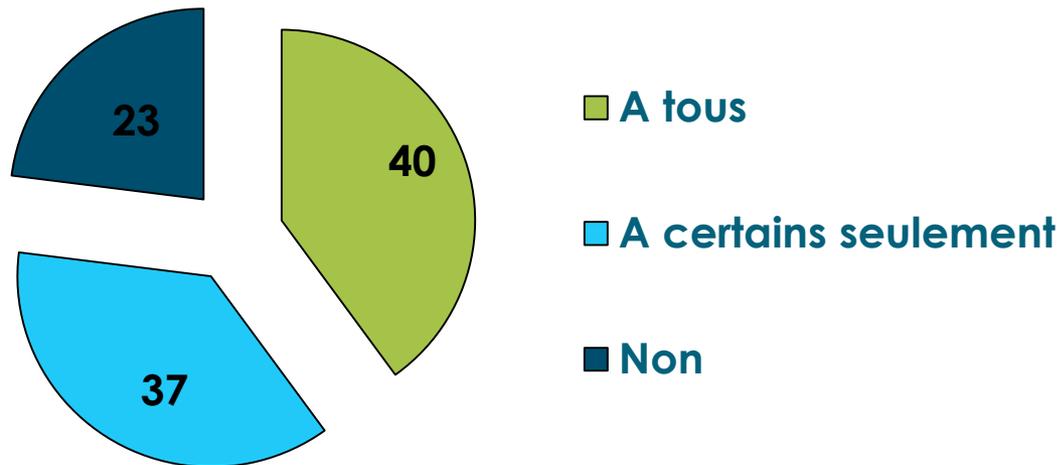
Ainsi, dans l'enquête quantitative, 65 % des pensions de famille disent associer les habitants à la définition ou aux révisions du règlement intérieur.



Les résidents des deux pensions de famille sont également associés aux nouvelles règles et décisions... et plus globalement à tout ce qui relève de la vie de la maison

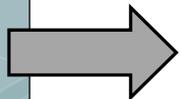
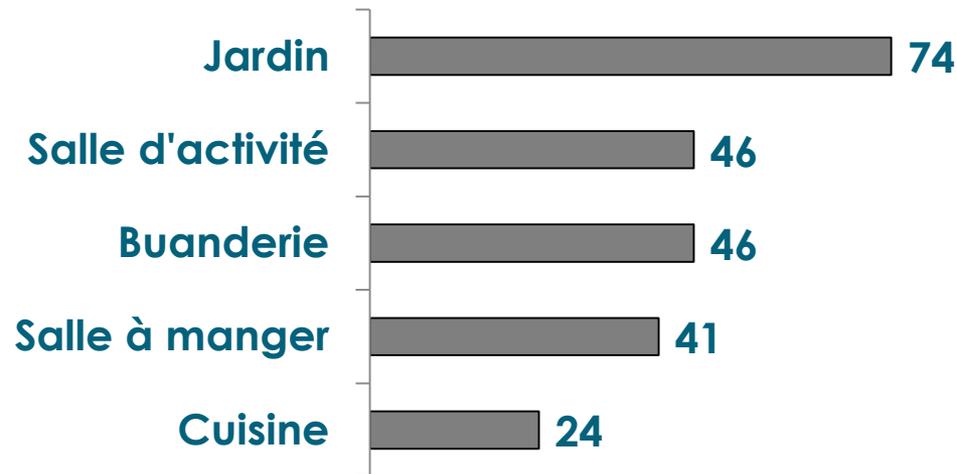
## Enquête DIHAL - Des espaces collectifs dont l'accès est fréquemment limité en dehors de la présence des hôtes – (P90)

L'enquête quantitative montre tout d'abord que les espaces collectifs ne sont pas toujours accessibles aux habitants.



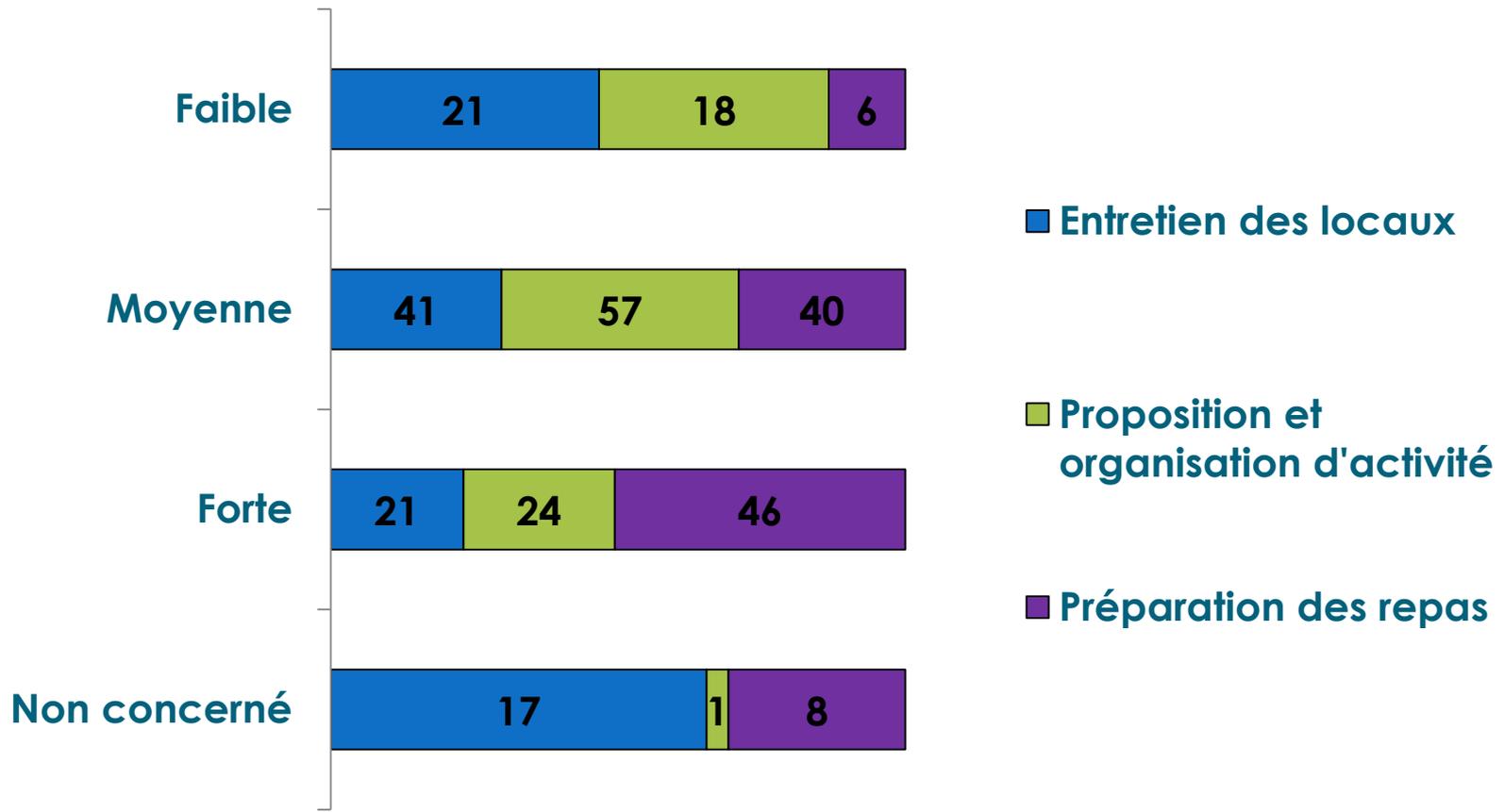
Les résidents des deux pensions de famille ont accès à tous les espaces communs, durant les horaires de travail des responsables de maison.

**Zoom sur les espaces collectifs accessibles aux habitants en dehors de la présence des hôtes, lorsque l'accès est limité - 167 structures sondées - en% (P92)**



En dehors des horaires de travail des responsables de maison, la cuisine, la buanderie et la salle informatique restent fermées.

**Enquête DIHAL - Perception des hôtes sur l'implication des habitants dans les activités suivantes, en % - (P106)**



### **Animer et réguler la vie quotidienne dans les espaces collectifs, première étape pour maintenir ou rétablir des liens sociaux**

Beaucoup d'hôtes souligne cette **nécessité** « **d'animer** » - au sens étymologique de « **redonner une amé, de la vie** » (...)

L'enquête montre en tout cas l'importance de ces sollicitations quotidiennes pour les habitants, qui demandent par ailleurs aux hôtes une forte implication. Revient fréquemment la nécessité de rythmer la journée à travers des rituels et des activités collectives quotidiennes, café, ateliers, repas ou encore entretiens des parties communes.

**La participation des habitants est variable**, elle est **jugée** « **moyenne** » dans une majorité de cas, **la participation à la préparation de repas collectifs étant généralement l'activité qui rencontre le plus d'adhésion** de la part des habitants.

# La vie dans les pensions de famille

## Les temps institués Les évènements marquants de 2015

Présentation chronologique des différentes activités de la semaine au sein des deux pensions de famille et des évènements marquants de l'année

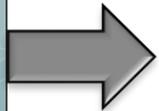
## Le petit déjeuner du lundi matin

Un petit déjeuner est proposé tous les lundis matins.

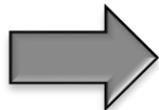
Ce temps permet aux résidents d'échanger sur le week-end passé et de commencer la semaine de manière conviviale. Il permet aussi aux responsables d'estimer les angoisses et de repérer les incidents éventuels du week-end.

		Nombre de petits déjeuners	Nombre de résidents
Malescourt	2015	42*	313
	2014	48	363
PG	2015	36*	203
	2014	45	368

\* Petits déjeuners facturés



**Participation financière 0,80€**



**Participation moyenne de 6 à 7 résidents**

## Les repas collectifs

Le repas du mardi soir est un temps très apprécié qui favorise les échanges, autour d'un repas copieux et peu équilibré!

Chacun participe en fonction de ses envies, de ses compétences, dans une ambiance chaleureuse.

		Nombre de repas	Participation moyenne de		
			Résident	Résident/repas	Bénévole
<b>Malescourt</b>	2012	37	373	10	46
	2013	41	478	12	32
	2014	41	414	10	37
	<b>2015</b>	<b>36</b>	<b>387</b>	<b>11</b>	<b>14</b>
<b>Pétin Gaudet</b>	2013	42	381	9	90
	2014	38	514	13	59
	<b>2015</b>	<b>39</b>	<b>396</b>	<b>10</b>	<b>51</b>

Les anniversaires et des repas à thèmes y sont régulièrement organisés.

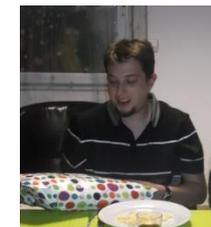


**Participation financière: 1,60€ par résident, par invité**

## Anniversaires fêtés en 2015

Les anniversaires sont fêtés lors des repas en commun des mardis soirs. C'est un moment très chaleureux où tous apprécient de recevoir un cadeau de la maison.

➔ 13 anniversaires fêtés à PG et 19 à Malescourt



## La banque alimentaire

L'ASL a signé une convention avec la banque alimentaire de la Loire et peut à ce titre bénéficier de colis alimentaire, récupérés un jeudi sur deux, avec l'aide d'un résident et d'une responsable par maison.

Après des années de distribution de denrées alimentaires et un constat d'assistanat et de perte d'autonomie pour certains, nous avons modifié les modalités et redonné du sens à cette aide alimentaire.

Depuis septembre 2015, des repas auront lieu désormais tous les lundis et jeudis midi, avec une inscription et une participation obligatoire, avec l'aide d'une responsable de maison.



**4,13 tonnes des denrées récupérées en 2015**

<b>BENEFICAIRES en 2015</b>	
<b>Nombre de personnes inscrites</b>	<b>52</b>
<b>Nombre de passages bénéficiaires</b>	<b>867</b>

La cotisation annuelle et les colis alimentaires sont financés par le budget animation des maisons (0.04 € / kilogramme)

Comme chaque année, les résidents participent à la Collecte Nationale des Banques Alimentaires



## Le jardin partagé

Depuis l'ouverture de Malescourt, un jardin partagé est organisé, tous les jeudis avec des écoliers de Saint Ennemond... atelier encadré par Christian, bénévole HHL, avec l'aide de résidents



Tous les vendredis à PG, un atelier jardin est proposé par Jo, bénévole HHL, avec malheureusement cette année l'absence des écoliers du quartier.



## **Intervention de Mme Lang, médecin bénévole HHL, un jeudi matin sur deux**

Mme Lang, médecin bénévole HHL, intervient depuis avril 2013, tous les jeudis matin, en alternance dans les maisons.

Les résidents peuvent solliciter Mme Lang, pour toutes les questions relatives à la santé. Elle conseille les résidents et oriente, si besoin, en toute confidentialité. Sa fonction n'est pas de suppléer au médecin traitant.



Sensibilisation collective au diabète

## Ateliers cuisine du vendredi matin, animés par des bénévoles d'Habitat et Humanisme Loire

Depuis l'ouverture des deux pensions de famille, l'atelier cuisine a lieu un vendredi matin sur deux avec des denrées de la banque alimentaire....

**4 à 5 résidents** participent en moyenne à cet atelier ... et préparent un repas complet et équilibré.

<b>Malescourt</b>	<b>Pétin Gaudet</b>
<b>13 ateliers</b>	<b>20 ateliers</b>
<b>59 résidents inscrits</b>	<b>92 résidents inscrits</b>
<b>Participation moyenne de 4 à 5 résidents</b>	

Outre ces différents temps bien institués, des activités et/ou sorties ont lieu régulièrement, grâce notamment aux bénévoles HHL des deux maisons.

La participation des bénévoles est une richesse... richesse dans la neutralité de leur intervention et dans la transmission de leur savoir-faire.

Leur posture particulière, non professionnelle, apporte un regard différent et très complémentaire.

### Atelier création



### Jeux



## Des sorties « culturelles »



## Bowling



## Soccer



## Walibi



## Des sorties « nature »



Et beaucoup de restaurants, de repas entre les deux maisons ...



Repas avec les élèves du lycée Sévigné



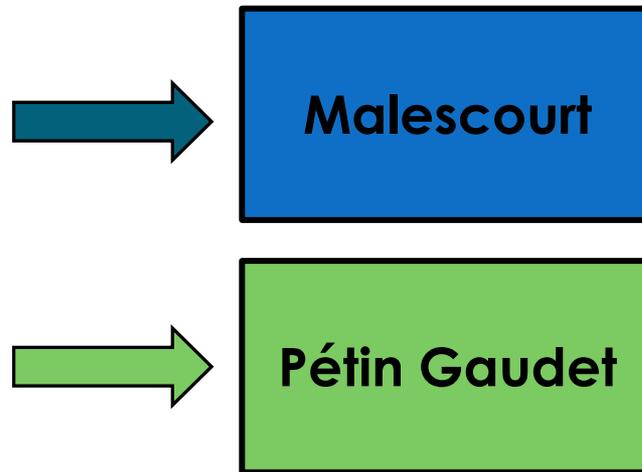
## Des actions avec le Centre Social d'Izieux le Creux à Saint-Chamond



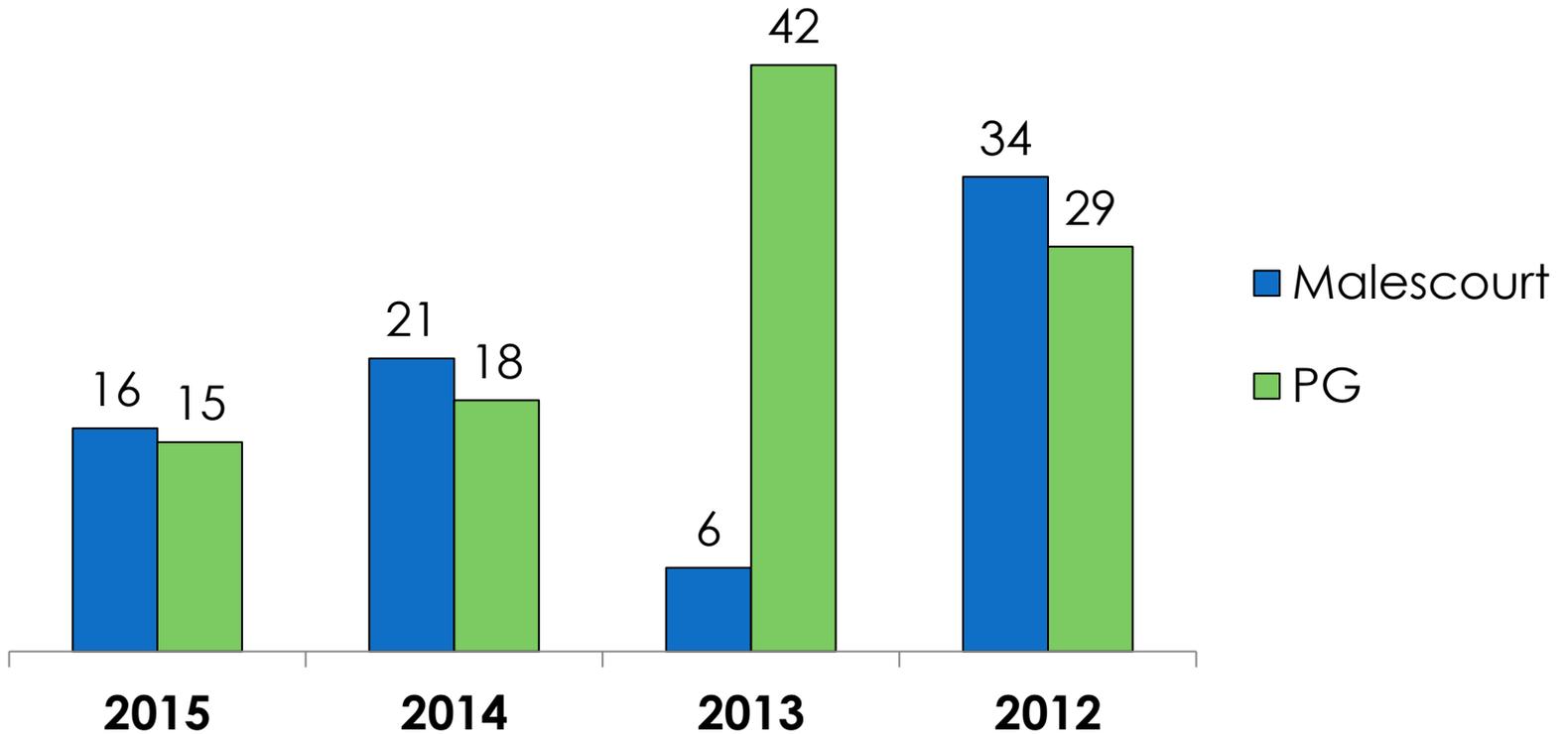
## Un repas avec les professionnels du CSAPA de Saint-Etienne



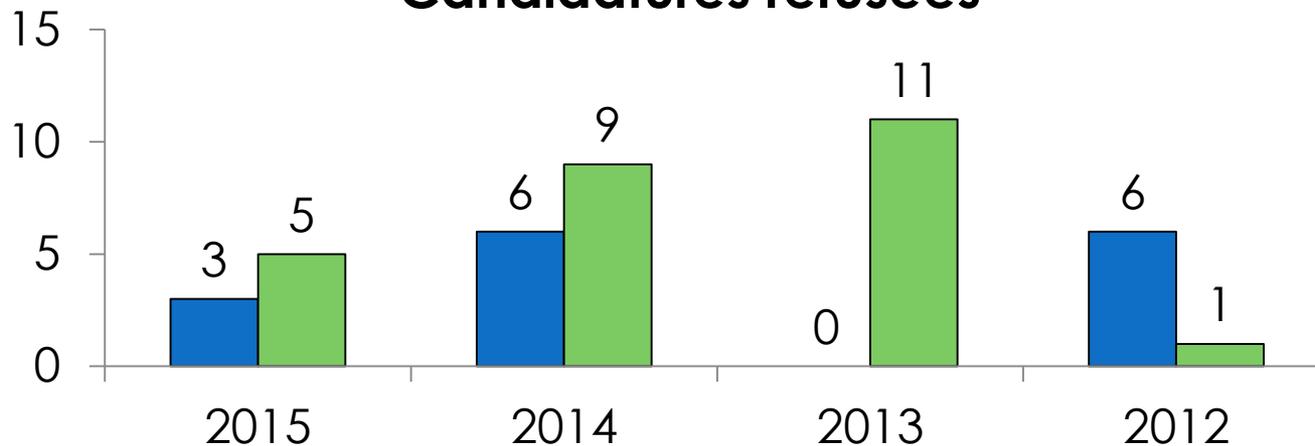
## Statistiques sur les deux pensions de famille



## Nombre de candidatures étudiées en Commission d'Attribution de logement



### Candidatures refusées



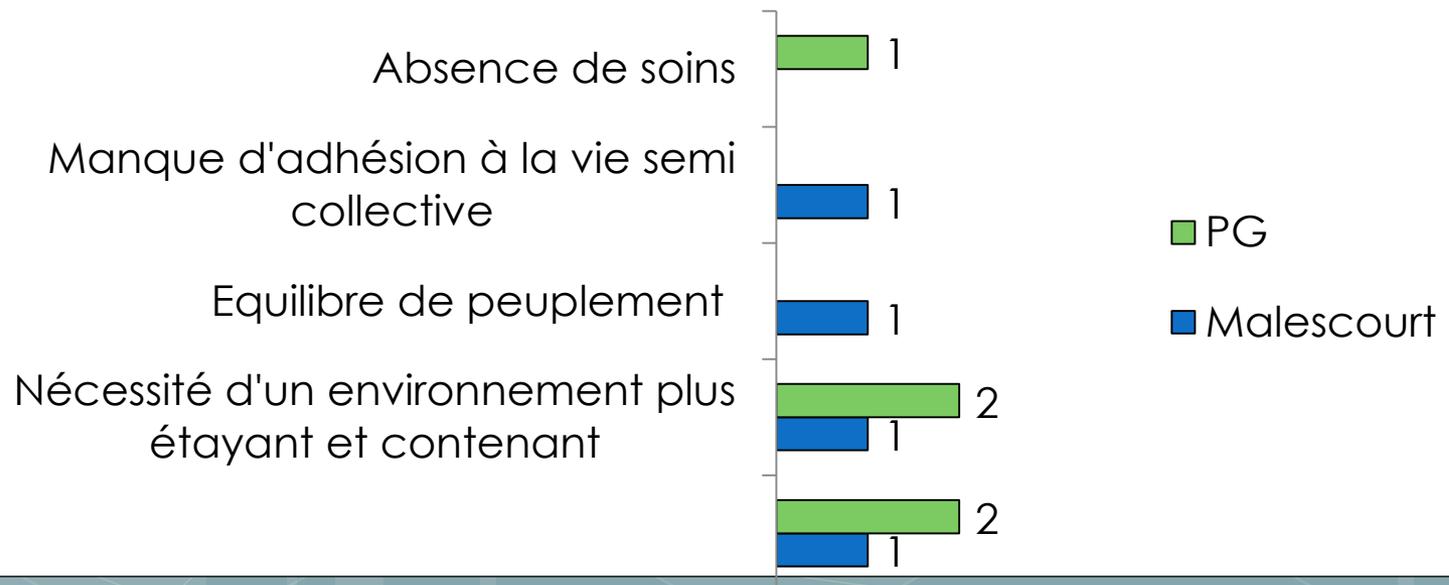
	Malescourt		PG	
	Refus médical	Refus CAL	Refus médical	Refus CAL
<b>2015</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>5</b>
<b>2014</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>7</b>
<b>2013</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>6</b>
<b>2012</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

## Des motifs de refus liés majoritairement au défaut d'autonomie... et à l'adhésion à la vie collective – (P62)

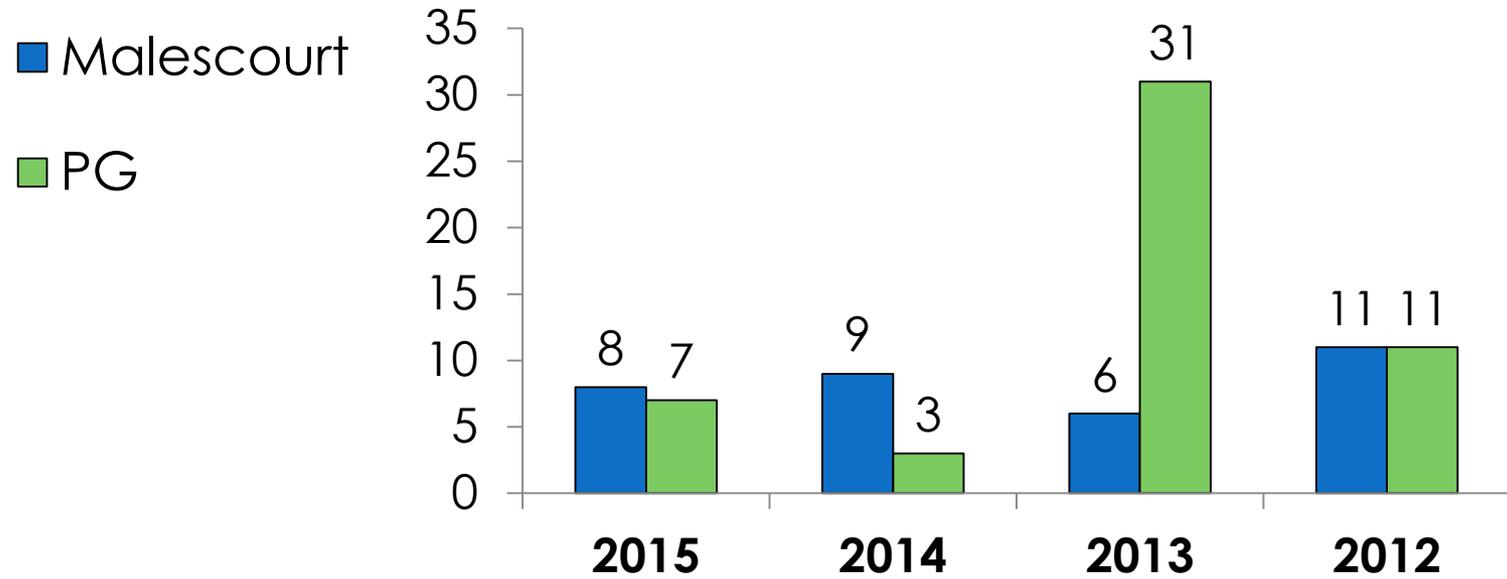
Les critères d'attribution d'un logement dans la pension de famille dépendent certes du projet social spécifique de chaque structure, mais d'autres motifs de refus sont fréquemment mentionnés.

Outre les aspects administratifs (titre de séjour, ressources...) et de solvabilité, la plupart des pensions de famille ont été amenées en 2013 à refuser d'accueillir des habitants notamment pour les trois motifs suivants :

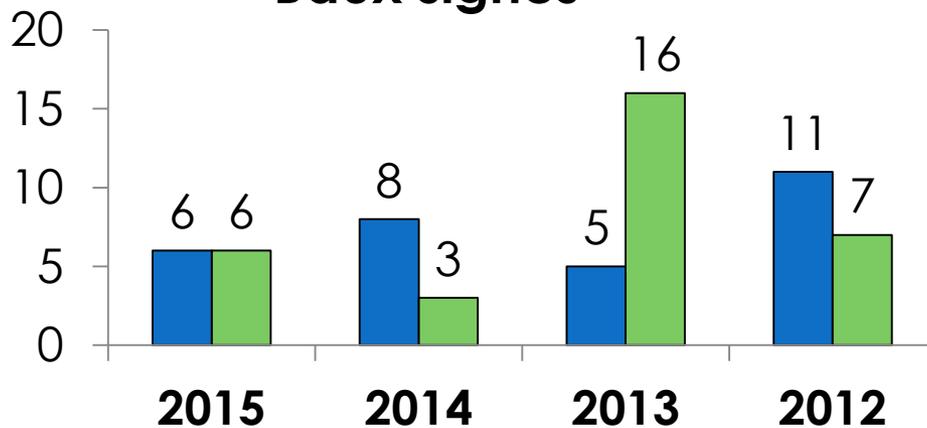
- **défaut d'autonomie de la personne ;**
- **maladie psychique non stabilisée**
- **maintenir l'équilibre du groupe d'habitants présents**



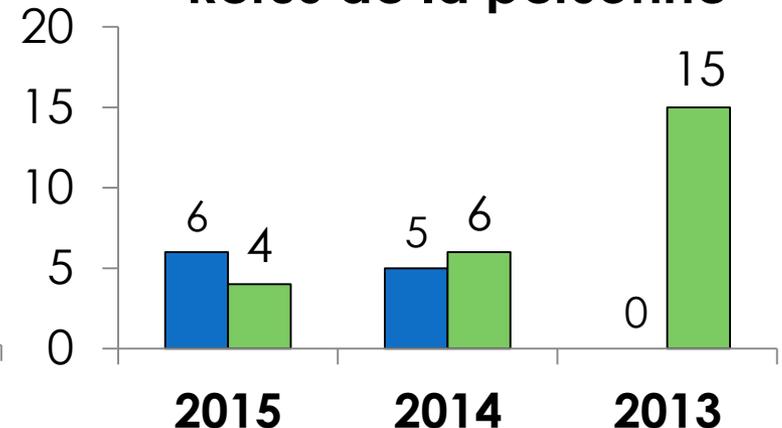
### Candidatures validées



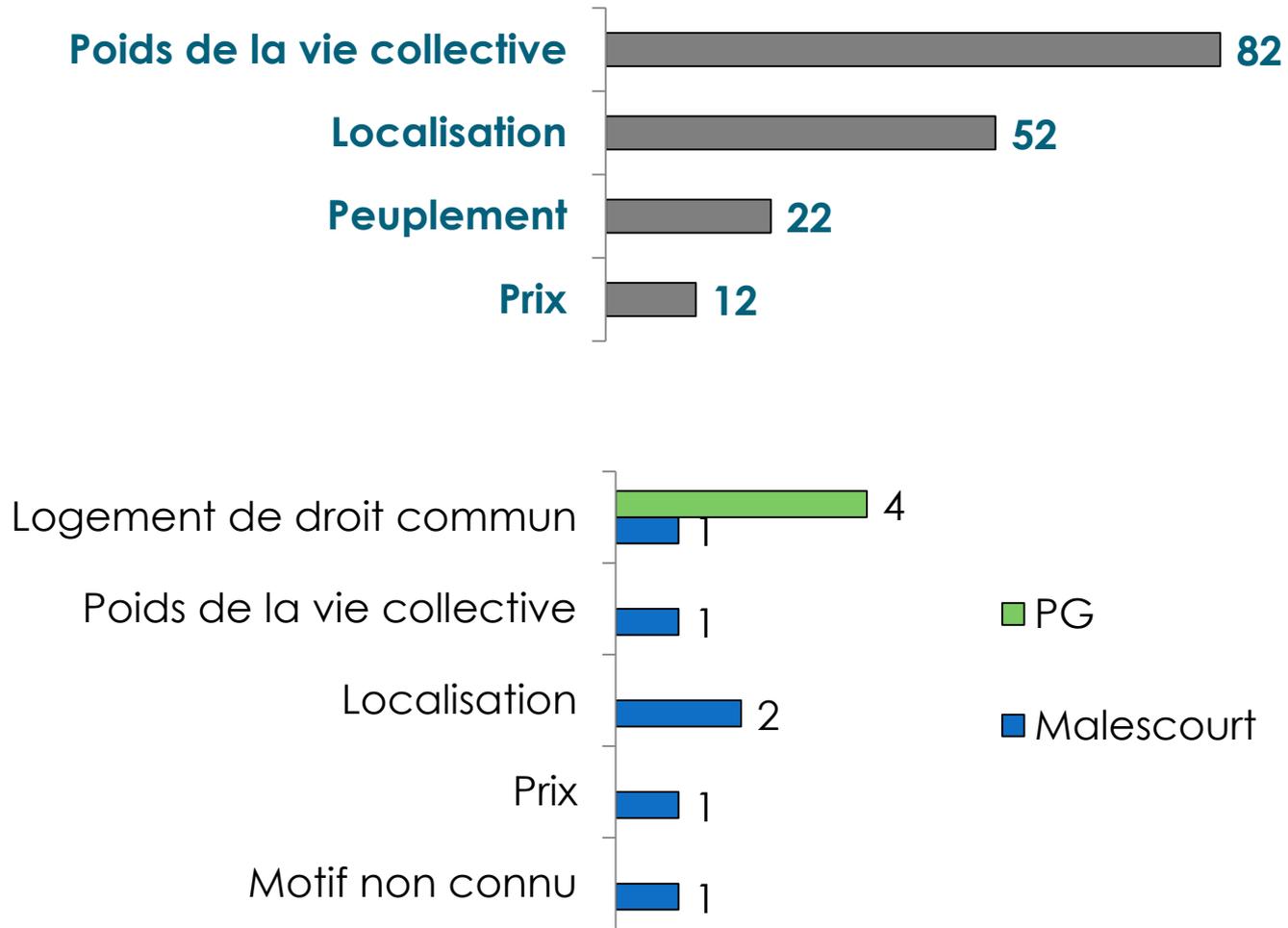
### Baux signés



### Refus de la personne

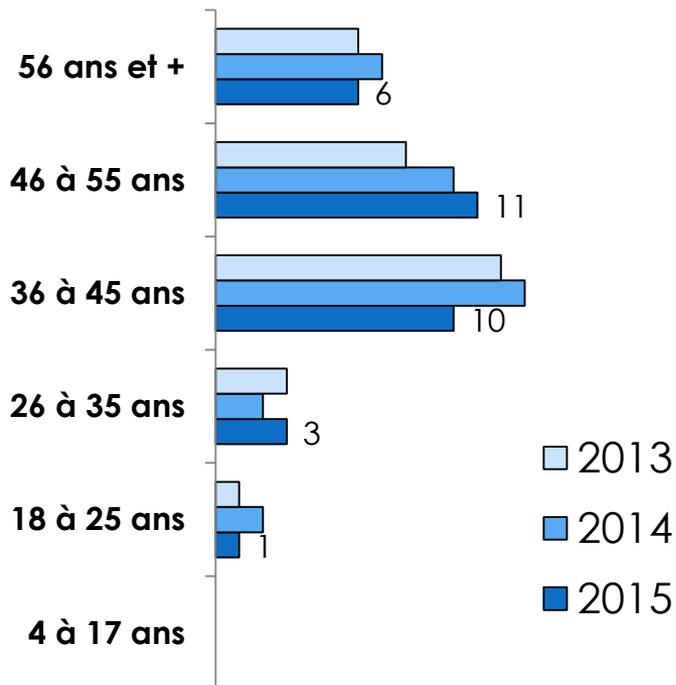


**Enquête DIHAL - Principaux motifs de refus signales par les personnes, 196 structures sondées, en % - (p64 - 65)**

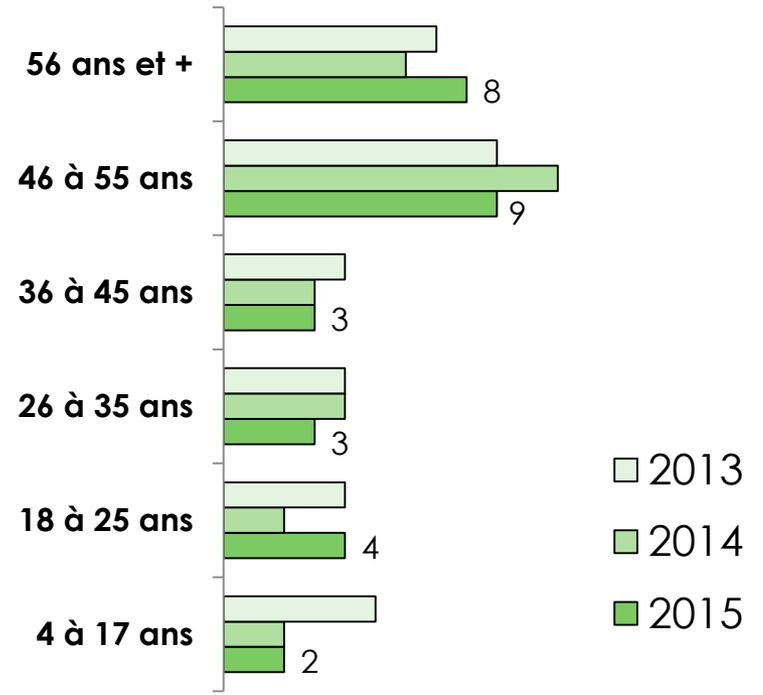


	MALESCOURT	PG
2015	31	29 dont 2 enfants
2014	34	28 dont 2 enfants
2013	30	33 dont 5 enfants
2012	35 dont 2 enfants	7 dont 1 enfant

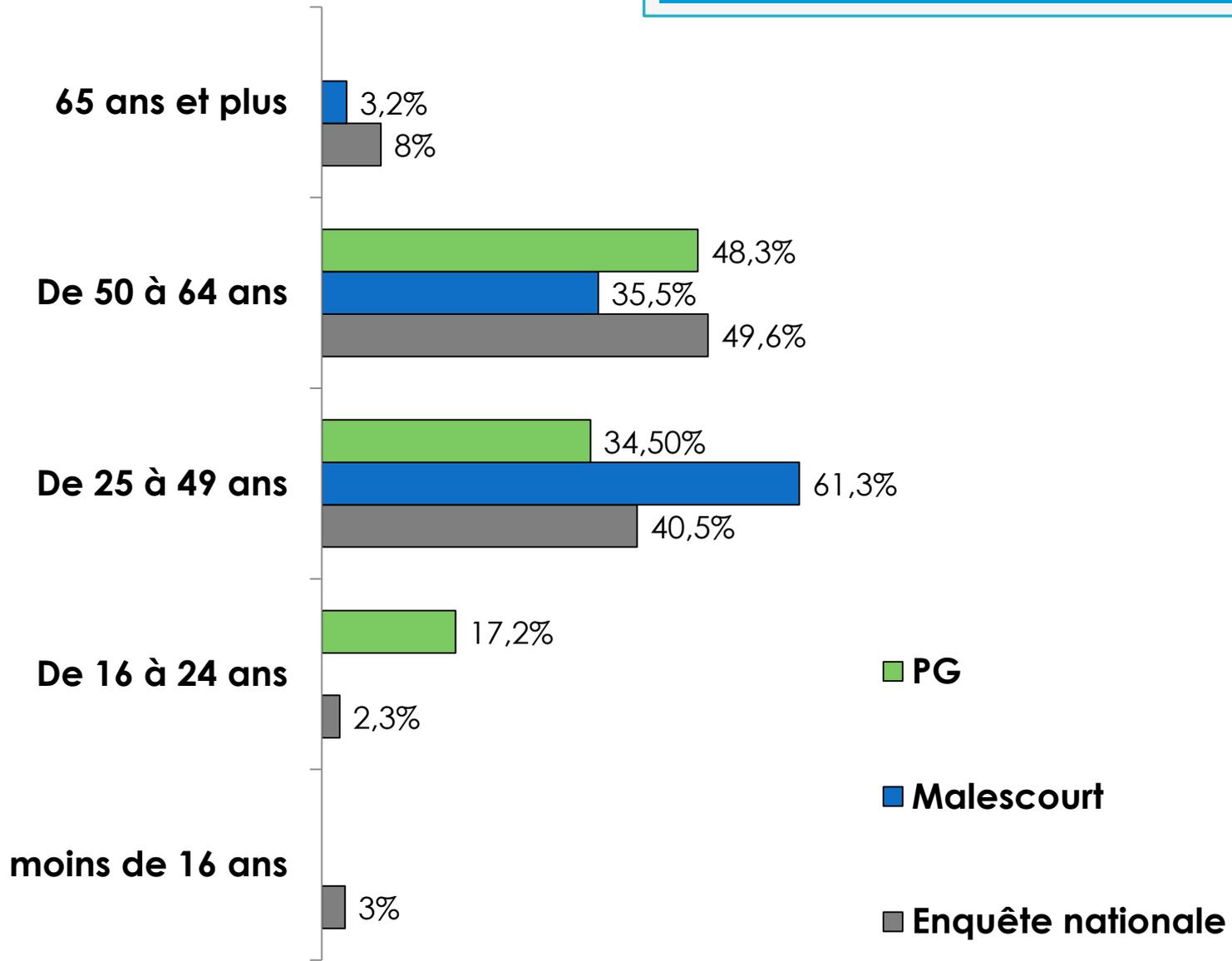
## Répartition des populations par classe d'âge en 2015



Malescourt

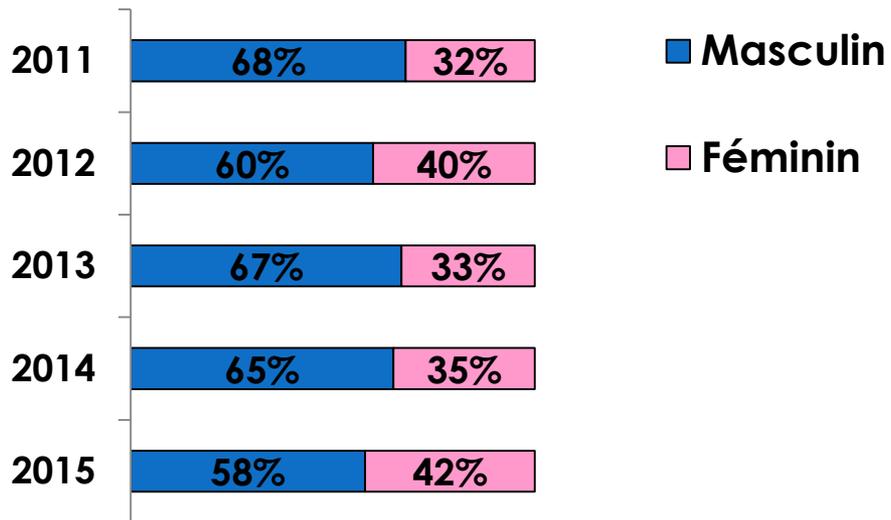


PG

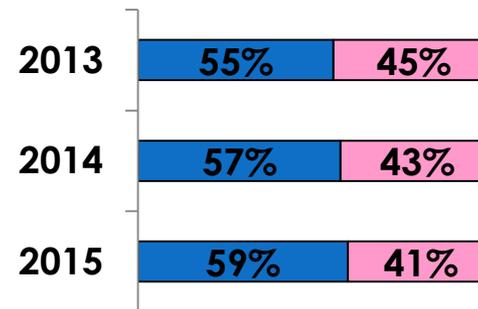


## Répartition des populations par sexe

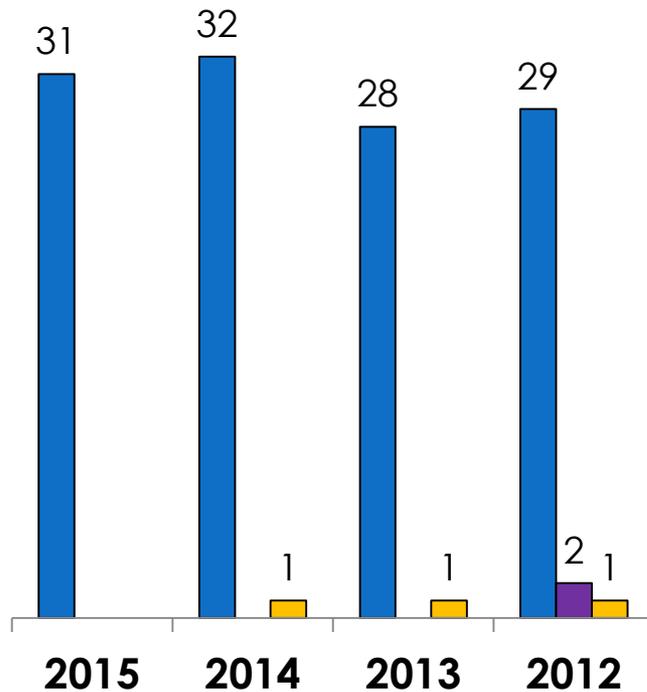
### Malescourt



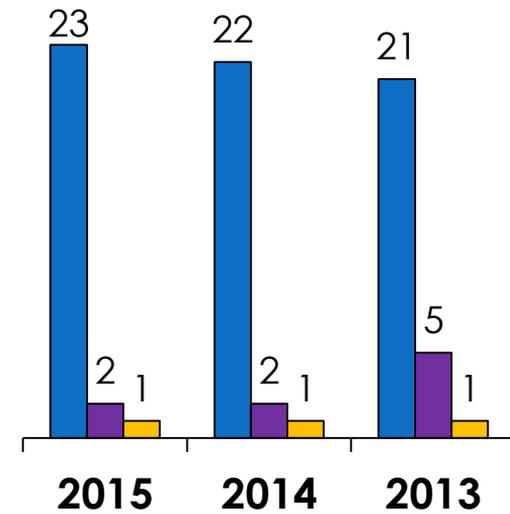
### PG



## Répartition des populations par situation familiale

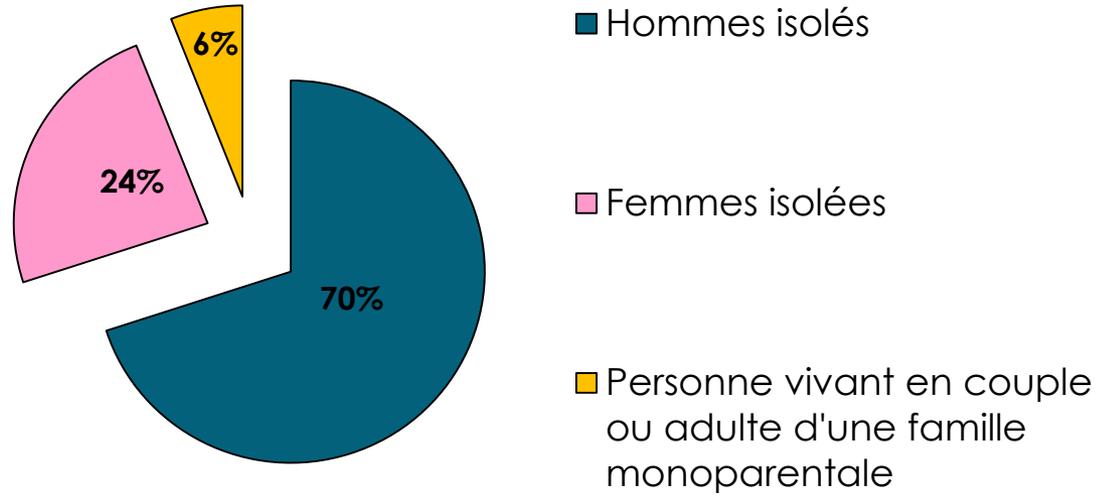


Malescourt

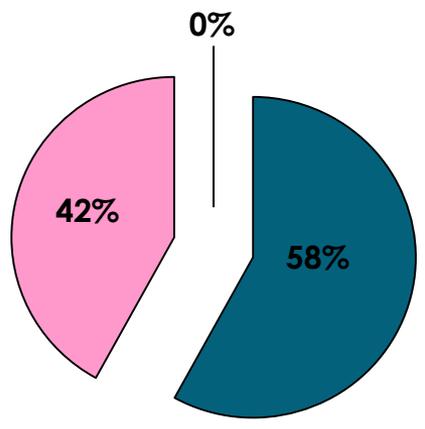


PG

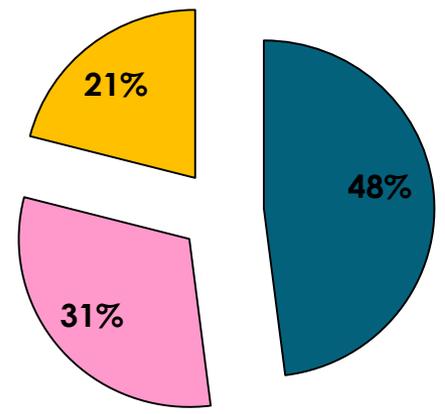
### Enquête DIHAL



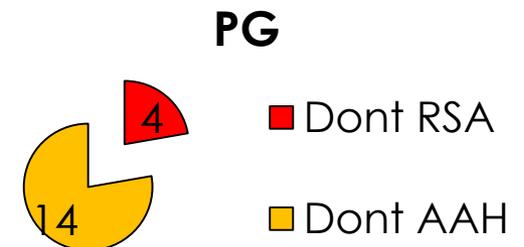
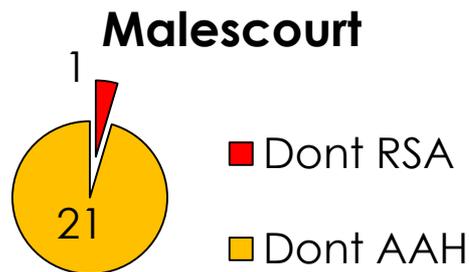
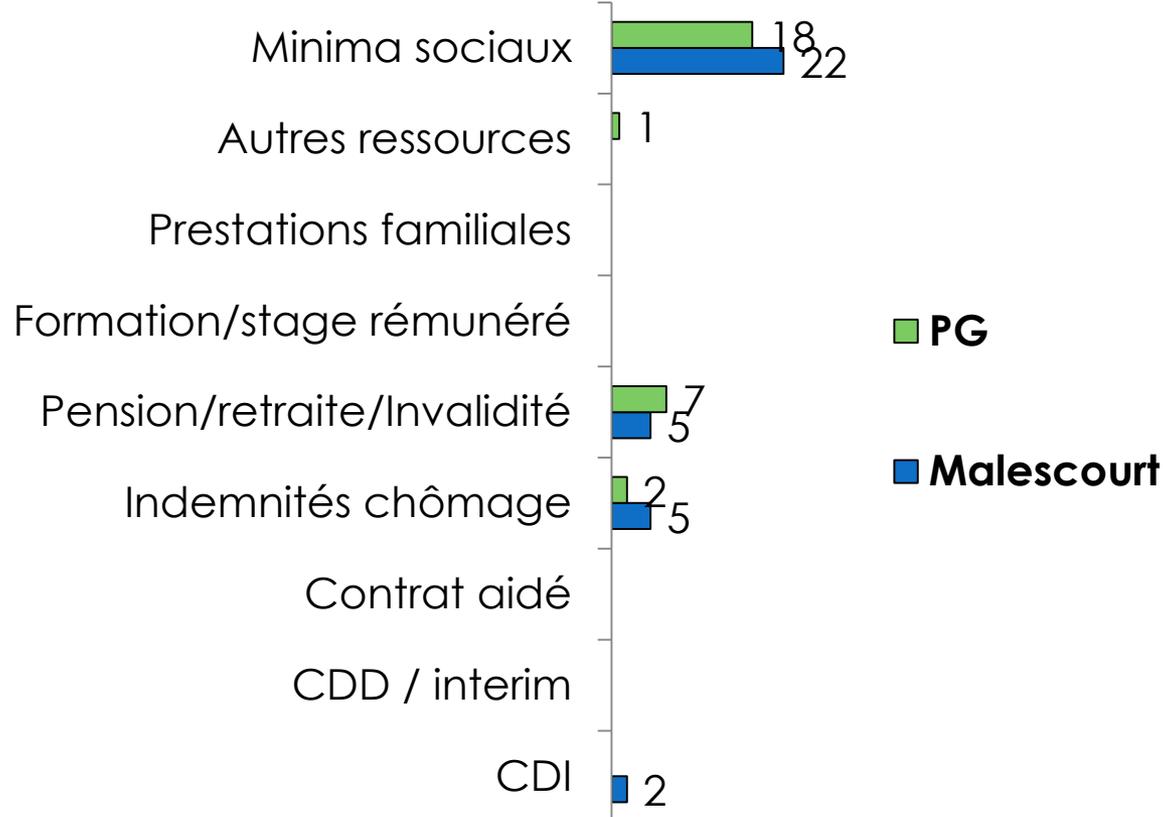
### Malescourt

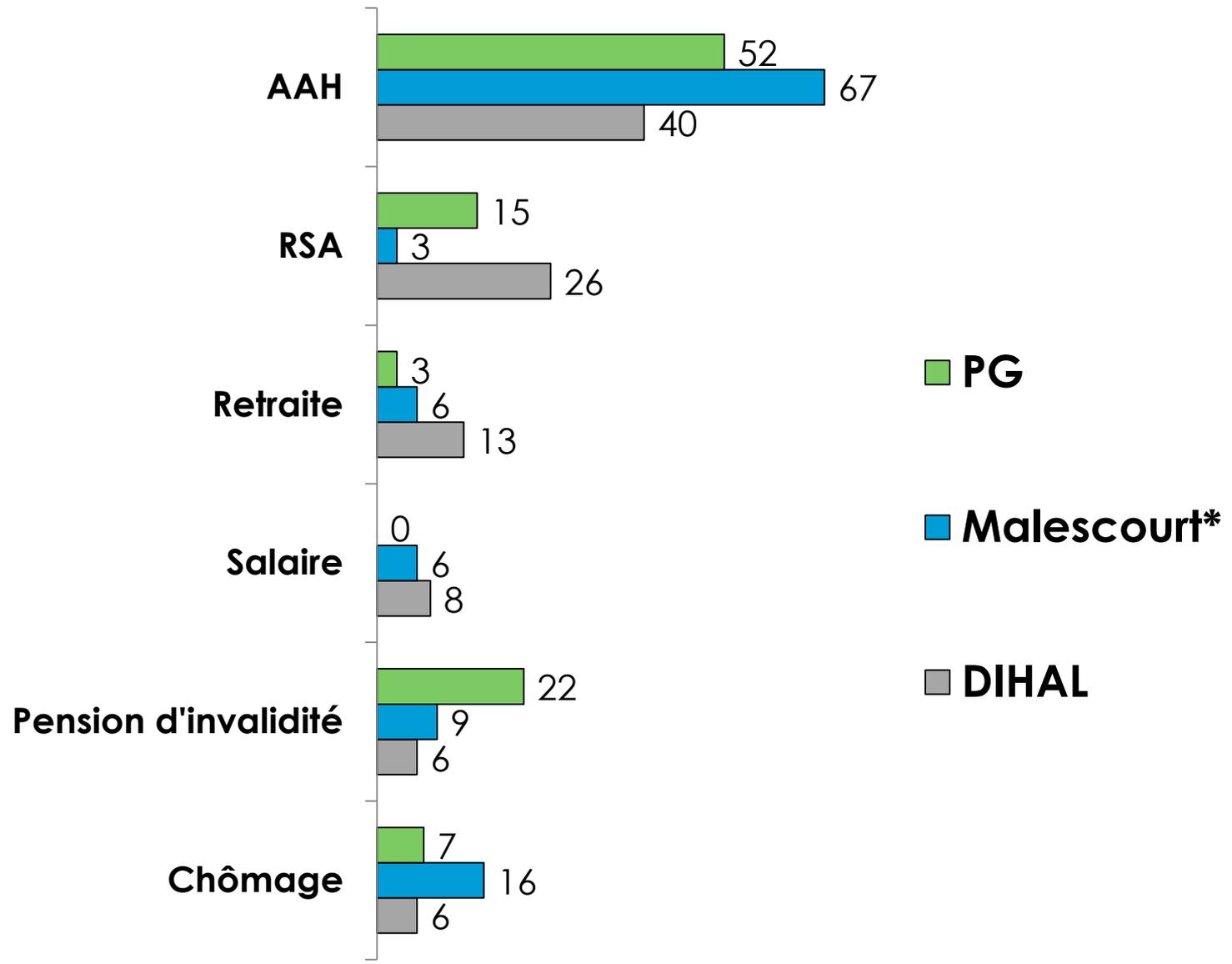


### Petin Gaudet



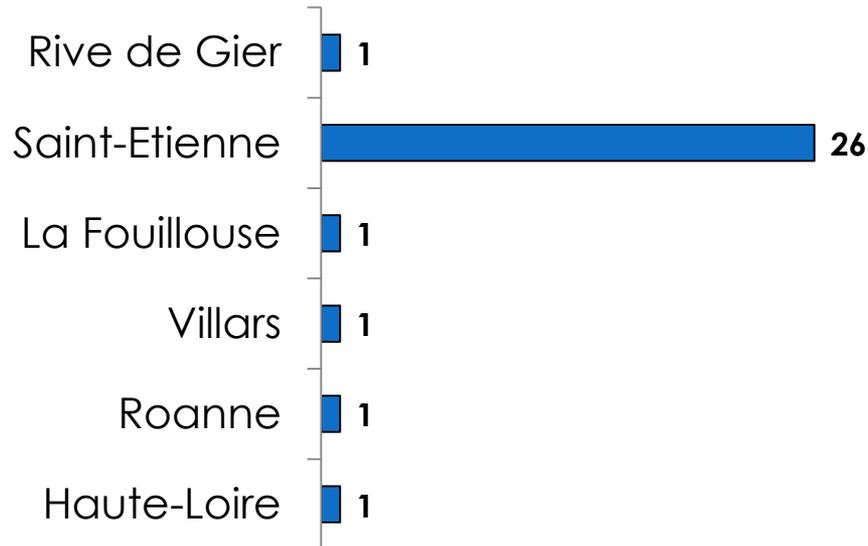
## Situation en terme de ressources



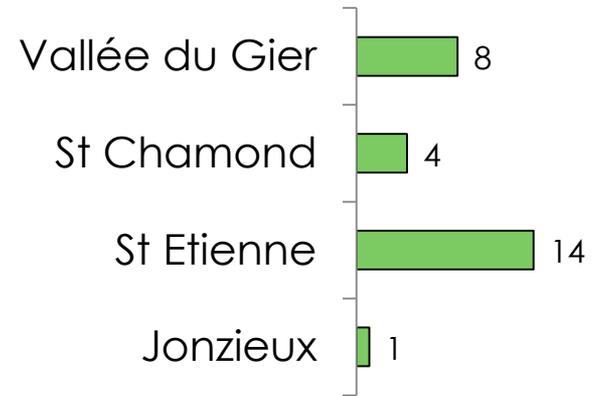


## Origine géographique des populations

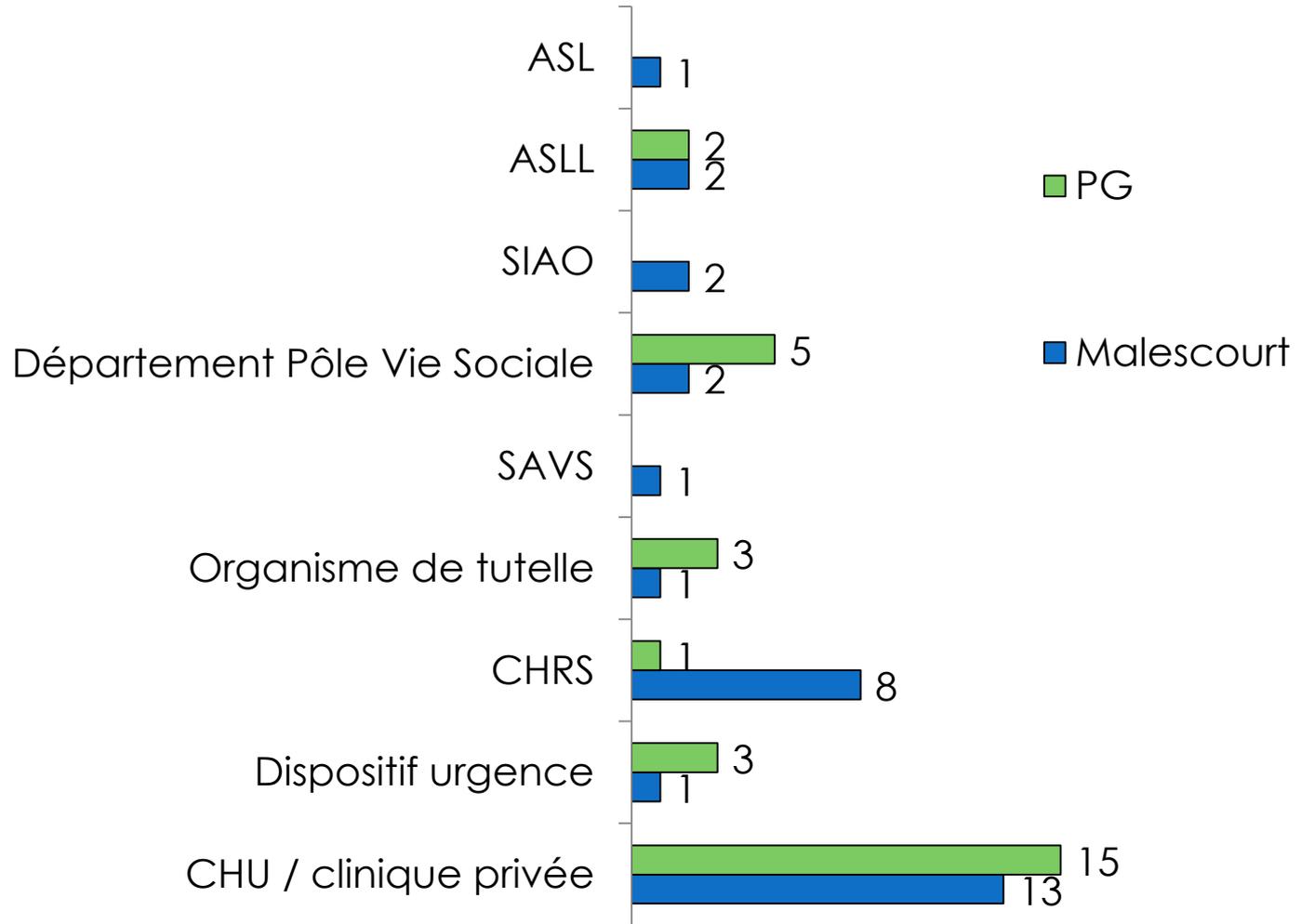
### Malescourt



### PG



## Origine de la demande



## Des habitants issus également du logement (p56)

**Un tiers des habitants des pensions de famille habitaient un logement, dans la même proportion que ceux venant de l'hébergement**

*La circulaire de 2002 adresse le dispositif de pensions de famille « **de manière privilégiée aux personnes fréquentant ou ayant fréquenté de façon répétitive les structures d'hébergement provisoire** ».*

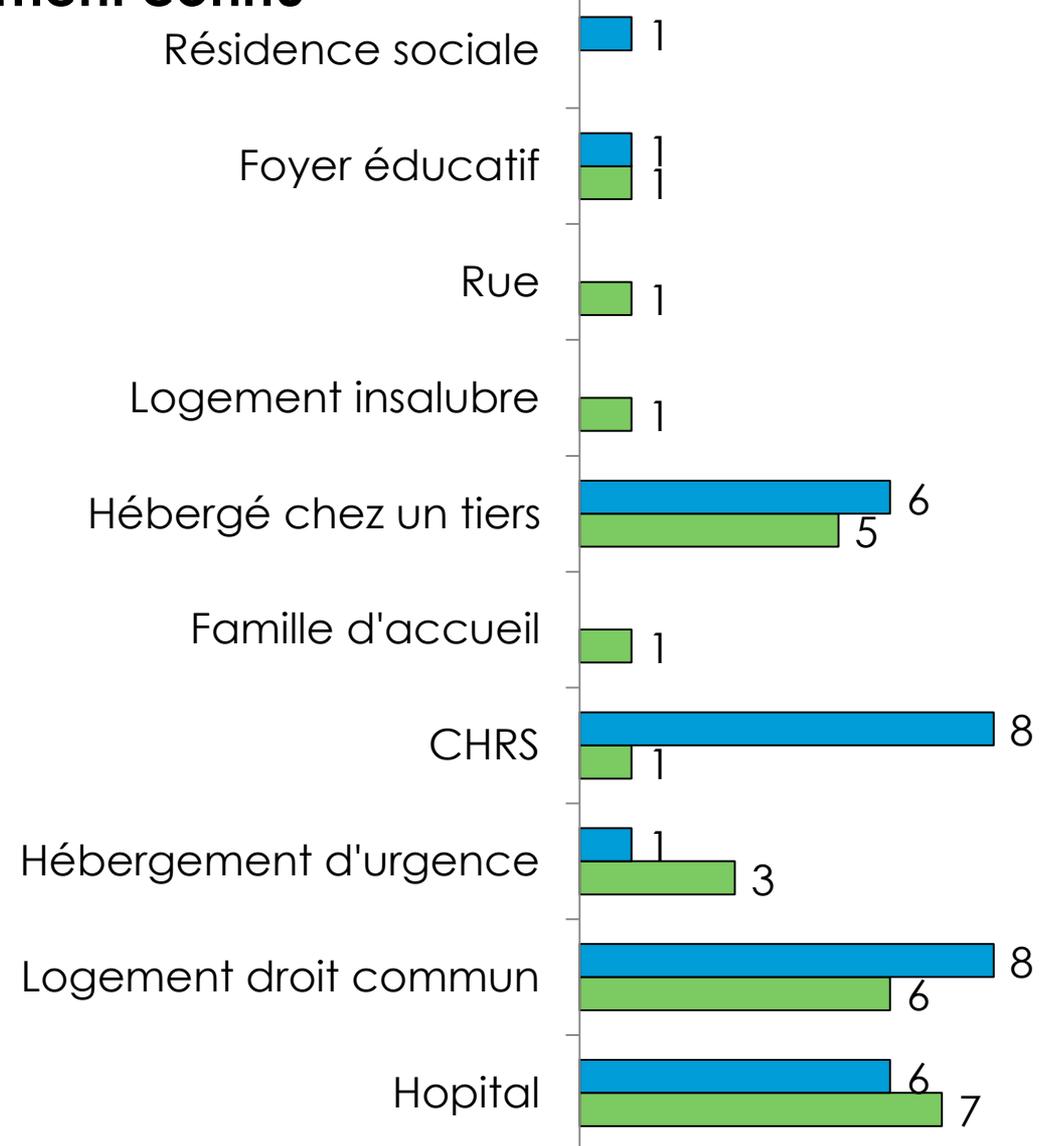
**La réalité apparaît plus nuancée.**

*En effet, les personnes logées proviennent pour une grande part de structures d'hébergement (35%), mais il faut souligner qu'un nombre important de personnes (37%) habitaient précédemment un logement ou un foyer-logement: 28% à part presque égales dans le parc privé (9%), social (7%) ou dans un logement familial (9%), et 9% en FJT, résidences sociales ou autres pensions de famille. Dans 12% des cas, les personnes vivaient dans la rue ou dans un habitat indigne et dans 2% des cas dans un logement insalubre.*

## Dernier hébergement connu

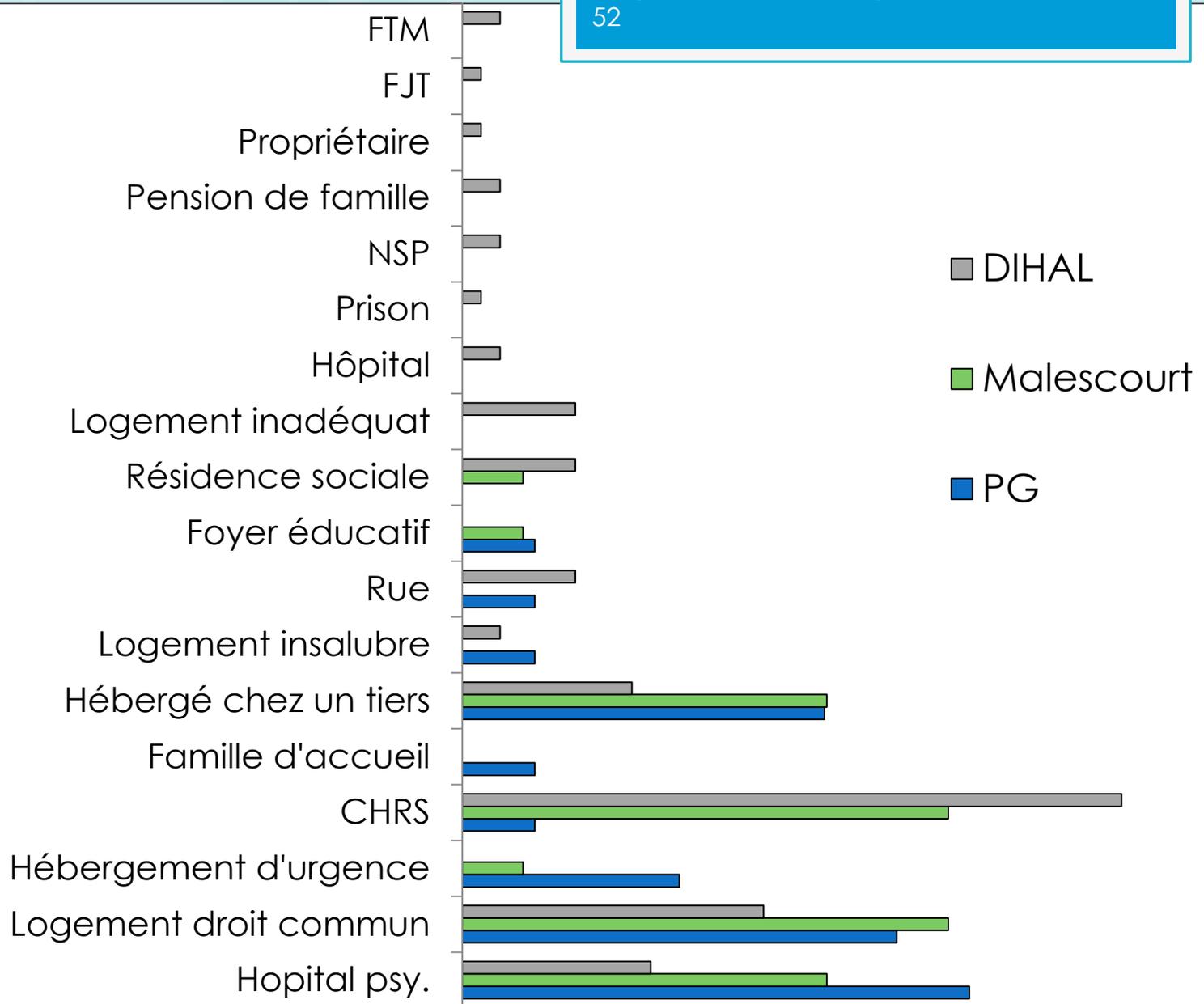
■ Malescourt

■ PG

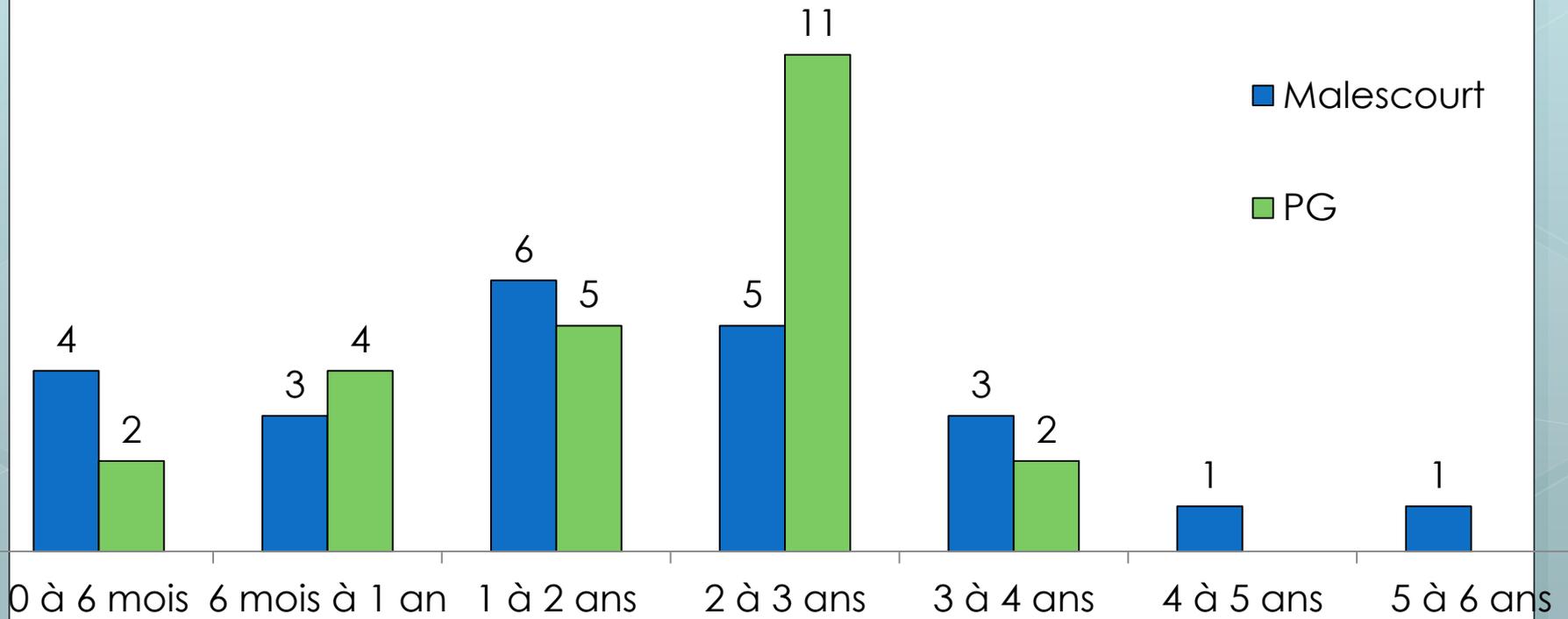


# Comparaison enquête nationale

52



### Durée d'occupation au 31/12/2015



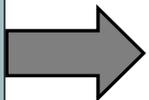


- Depuis l'ouverture de **Malescourt**, en décembre 2010
- **60 personnes accueillies**, dont 2 enfants
  - **37 personnes sorties**



- Depuis l'ouverture de **Pétin Gaudet**, en novembre 2012
- **43 personnes accueillies**, dont 5 enfants
  - **19 personnes sorties**, dont 3 enfants

<b>Validation médicale</b>				
	<b>Malescourt</b>		<b>PG</b>	
	Oui	Non	Oui	Non
<b>2015</b>	<b>27</b>	<b>4</b>	<b>22</b>	<b>5</b>
<b>2014</b>	28	6	19	7
<b>2013</b>	24	6	18	10



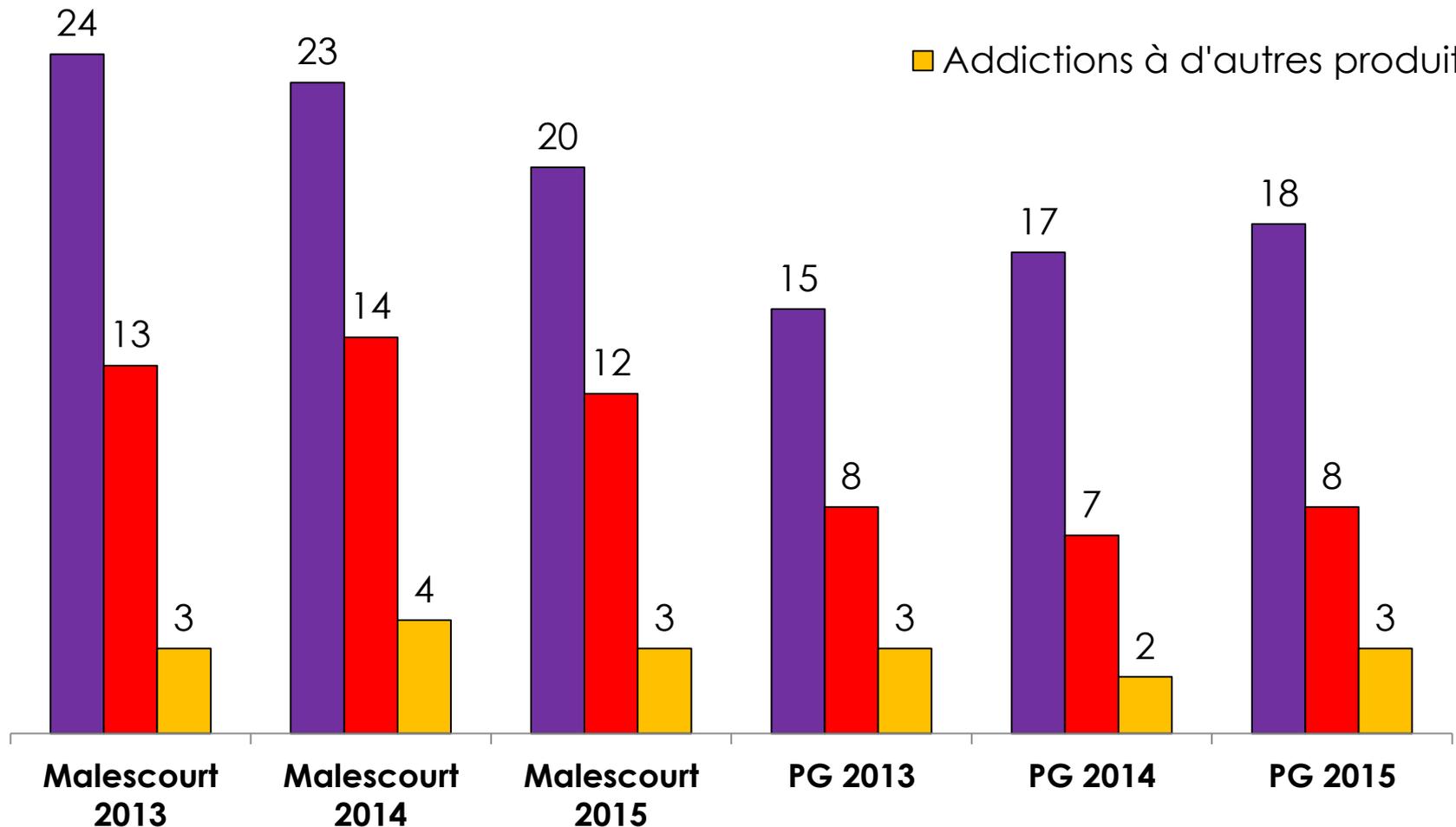
La plupart des résidents consultent régulièrement ou de temps en temps un médecin psychiatre

## « Problématique » repérée à l'entrée

■ Psychiatrique

■ Addiction à l'alcool

■ Addictions à d'autres produits



## Troubles psychiques, addictions, handicap et vieillissement (P37)

L'enquête DIHAL confirme l'importance de certaines difficultés spécifiques aux habitants des pensions de famille.

- Les personnes souffrant de **troubles psychiques** – qui constituent une des cibles du dispositif – représentent ainsi **38% des publics**

A Malescourt\* 64% et à Pétin Gaudet\* 66% des résidents sont suivis par un médecin psychiatre.

- Les personnes souffrant **d'addictions**, avec **39% des public**

A Malescourt \* 48% et à Pétin Gaudet \*40 % ont intégré les structures avec une problématique addictive ( \*à l'entrée dans les lieux)

-Viennent ensuite les handicap (11% des publics), puis le vieillissement (9%). A Malescourt et PG, les publics « vieillissant » et surtout en perte d'autonomie ont intégré des EHPAD, en 2015.

L'enquête qualitative met en évidence des parcours de vie marqués par **des ruptures – professionnelles, familiales, de santé – ainsi que d'importantes difficultés relationnelles des personnes logées.** (P32)

### Plusieurs « profils »

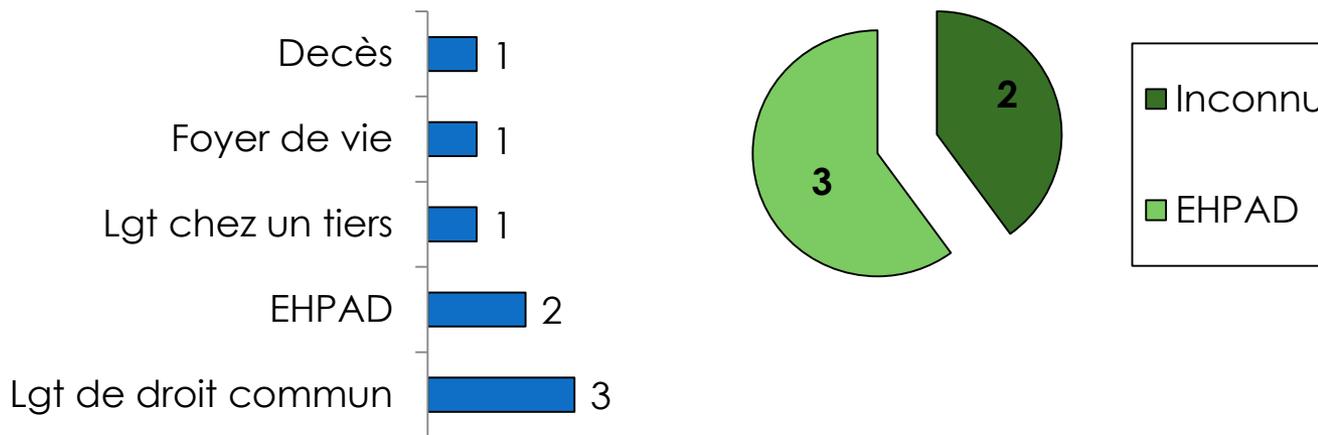
- **Des ruptures familiales suivies de perte d'emploi, dépression,** souvent associés à des difficultés affectives issues de l'enfance;
- **Des addictions, des troubles psychologiques ayant conduit à des parcours chaotiques** faits d'une **succession de ruptures résidentielles, professionnelles ou familiales;**

Mais aussi:

- **Des hommes se retrouvant seuls et non autonomes à la mort de leurs parents**
- Des personnes précédemment **logées dans des conditions d'habitat indigne**
- Des parcours marquées par la **prison**

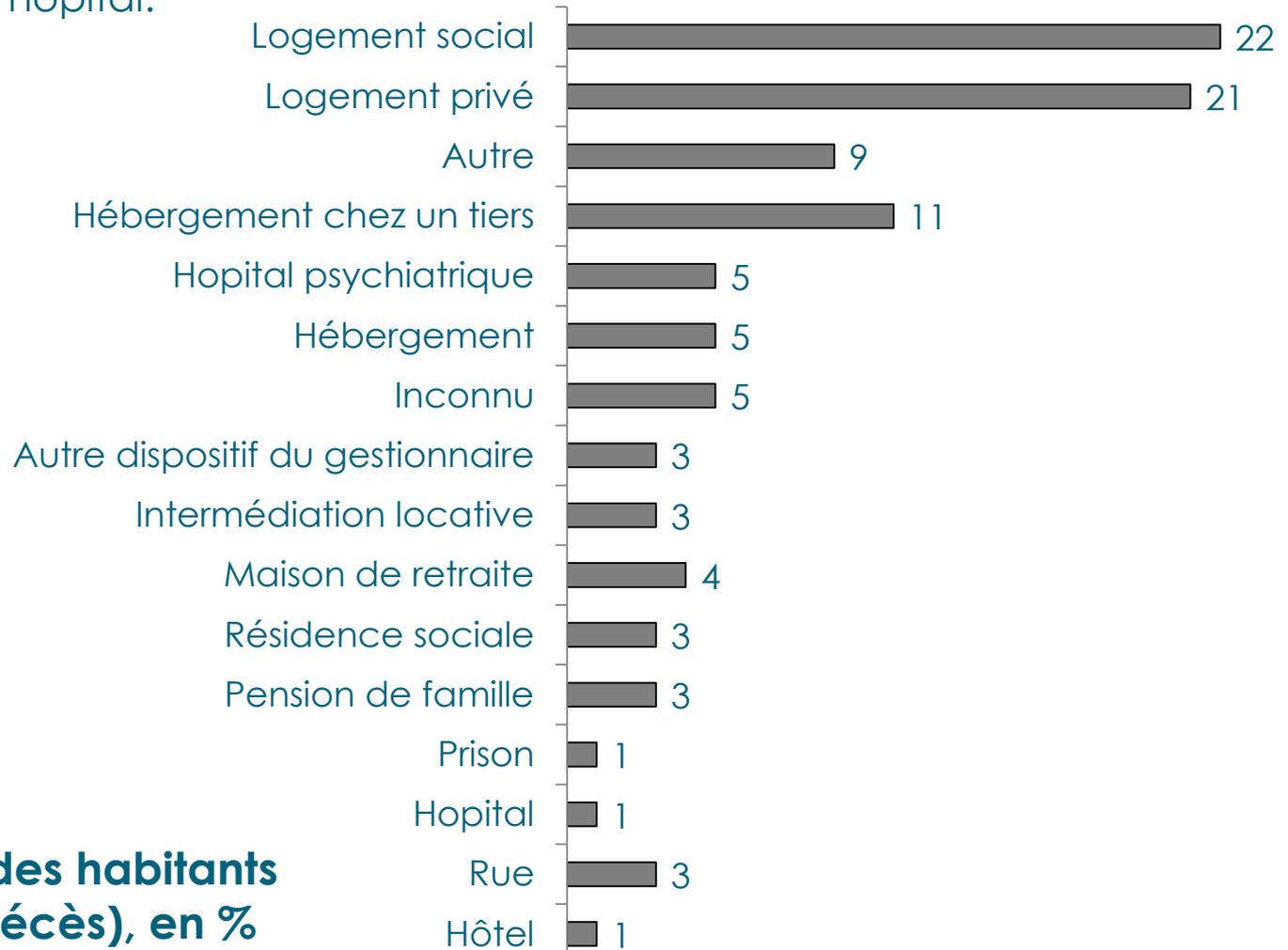
	<b>Malescourt</b>	<b>PG</b>
<b>2015</b>	<b>8</b>	<b>5</b>
<b>2014</b>	<b>11</b>	<b>6 dont 1 enfant</b>
<b>2013</b>	<b>5</b>	<b>9 dont 3 enfants</b>
<b>2012</b>	<b>12 dont 2 enfants</b>	

## Destination des ménages



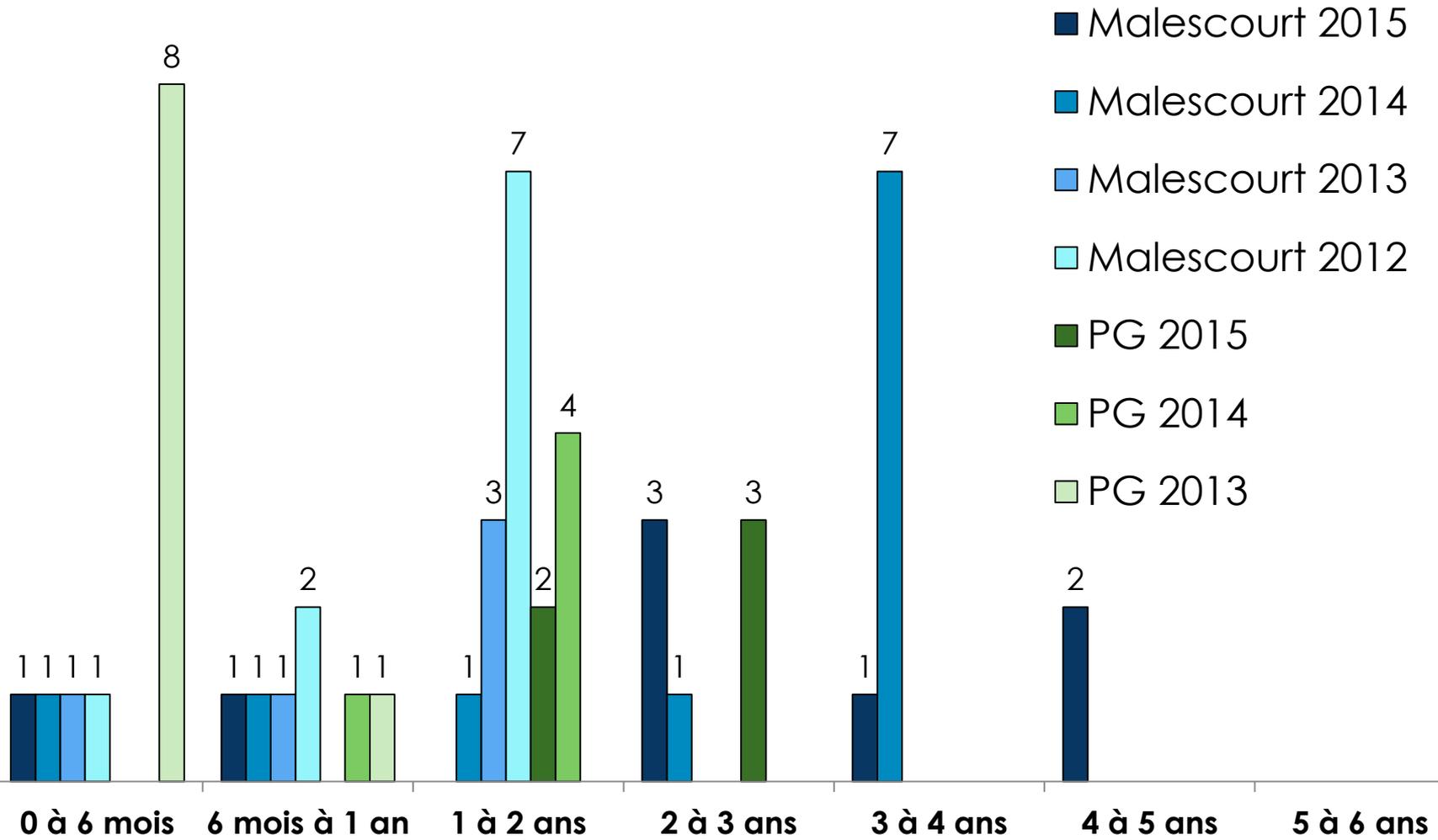
## Enquête DIHAL

Si les pensions de famille apparaissent donc bien comme un logement pouvant être pérenne, ces structures sont aussi dans un certain nombre de cas une étape avant un accès au logement autonome ou un essai avant retour vers l'hôpital.

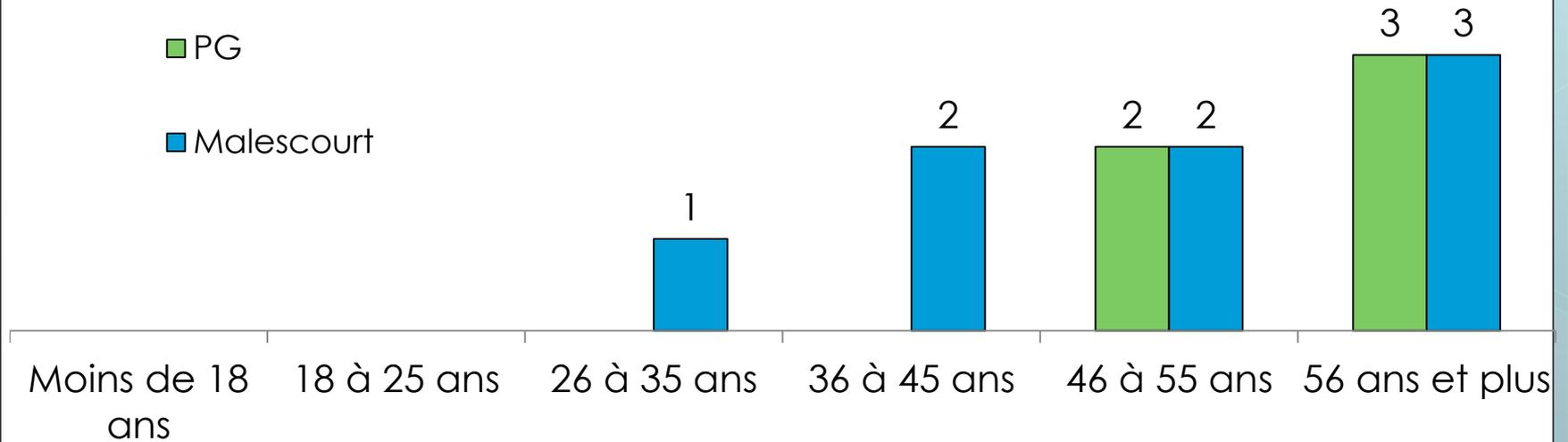


**Destination des habitants sortis (hors décès), en %**

## Durée du contrat d'occupation



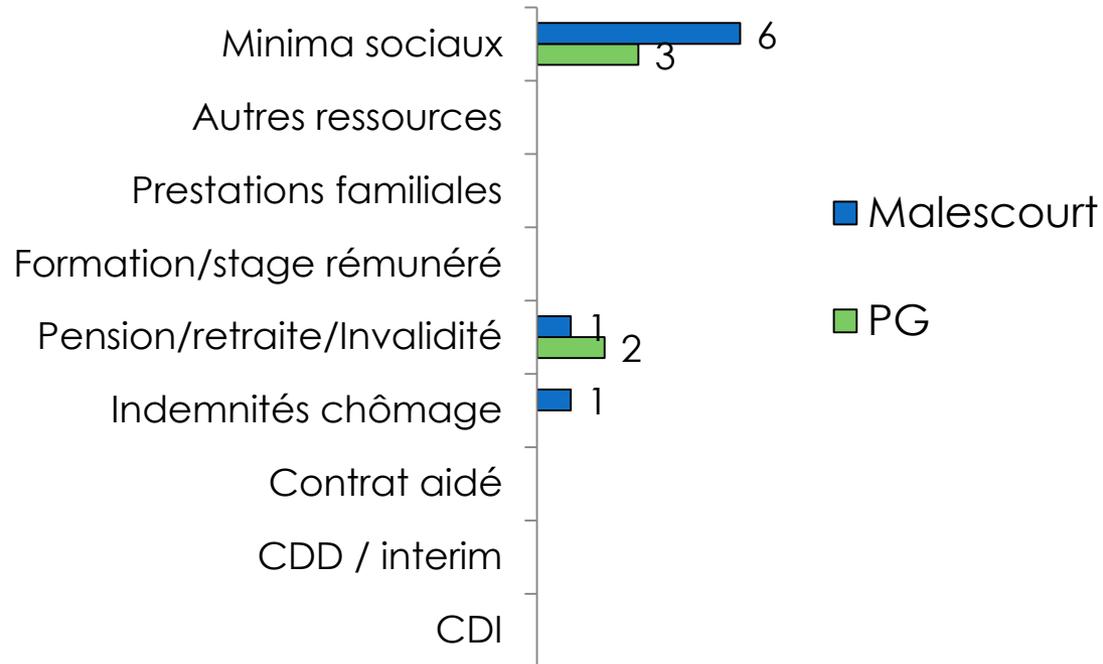
## Répartition des populations par classe d'âge



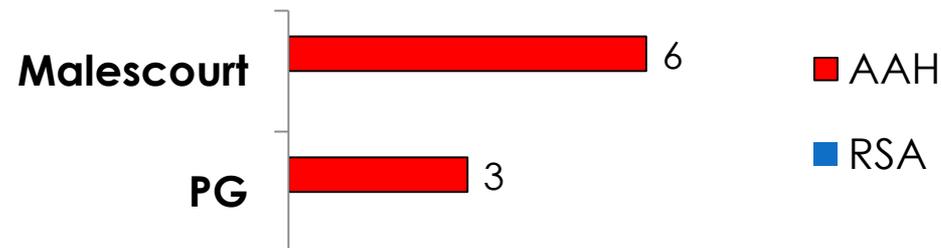
## Répartition des populations par sexe



## Situation en terme de ressources des résidents partis



### Minima sociaux



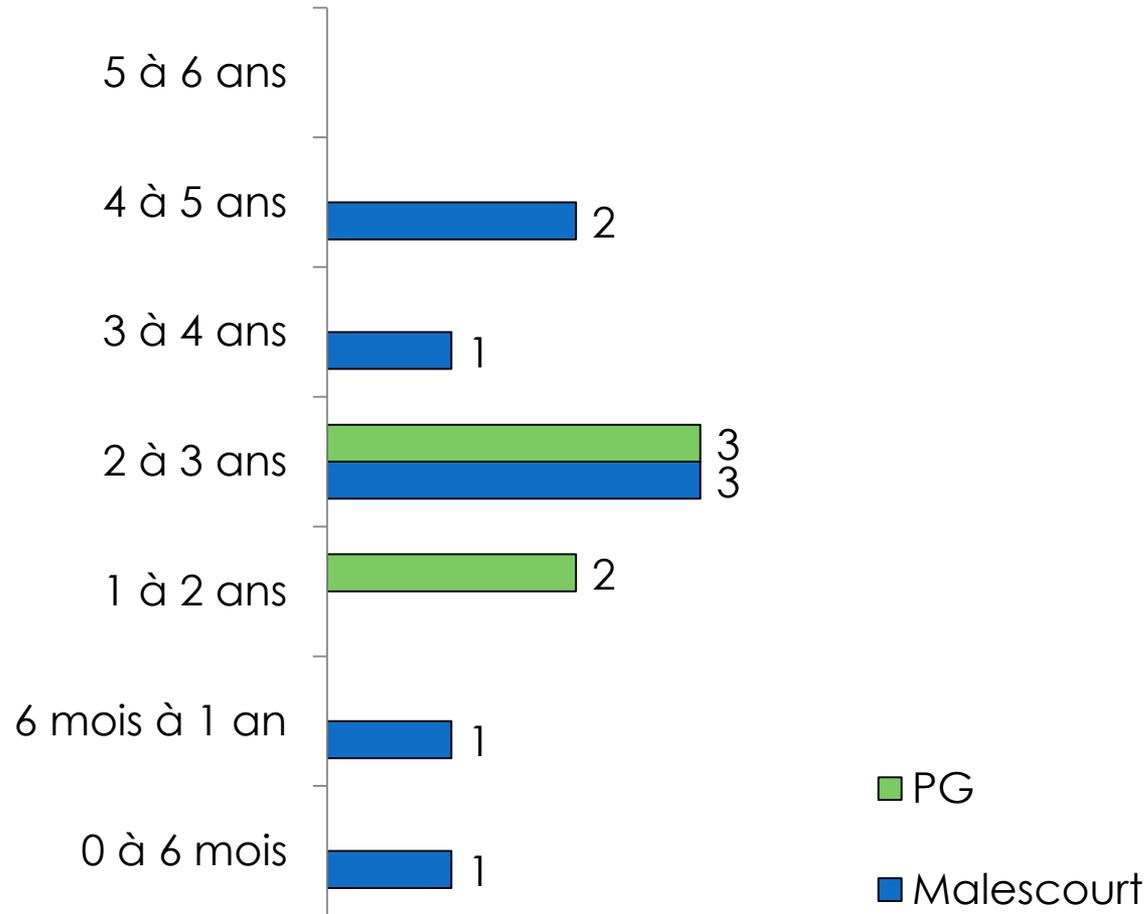
**« Problématique repérée à l'entrée en pension de famille »,  
pour les résidents partis en 2015**

	<b>Malescourt</b>	<b>PG</b>
<b>Psychiatrique</b>	<b>4</b>	<b>3</b>
<b>Alcoolique</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>Drogue</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Validation médicale demandée à l'entrée en pension de  
famille », pour les résidents partis en 2015**

<b>Malescourt</b>	<b>PG</b>
<b>6 validations médicales</b>	<b>4 validations médicales</b>

## Durée du contrat d'occupation des résidents partis en 2015



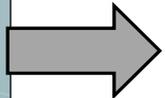
# La résidence sociale Raspail, Résidence soleil

1, Place Raspail  
42 000 Saint-Etienne

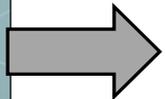
En 2015, l'ASL a obtenu une subvention au titre de **l'Aide à la Gestion Locative et Sociale (AGLS)**, pour l'aider financièrement dans ses missions d'accueil et d'accompagnement des personnes accueillies en difficulté d'insertion, en intervenant dans différents domaines: la lutte contre l'isolement, la régulation de la vie collective au sein de la résidence, la gestion et la prévention des impayés.

### Nombre d'arrivées et de départs en 2015

Arrivées en 2015	Départs en 2015
4	3



**22 candidatures étudiées en 7 commissions d'attribution de logement**



**3 baux signés**

## Les logements

La résidence Raspail comprend 6 logements, situés au rez-de-chaussée de la copropriété, précisément 4 dans l'aile gauche et 2 dans celle de droite.

6 T1' d'une moyenne de 19 à 25 m<sup>2</sup> | Redevance de : 471€59

Les logements comprennent une kitchenette, une salle de bain avec WC et du mobilier (table, chaises, lit, table de chevet, étagère SDB).

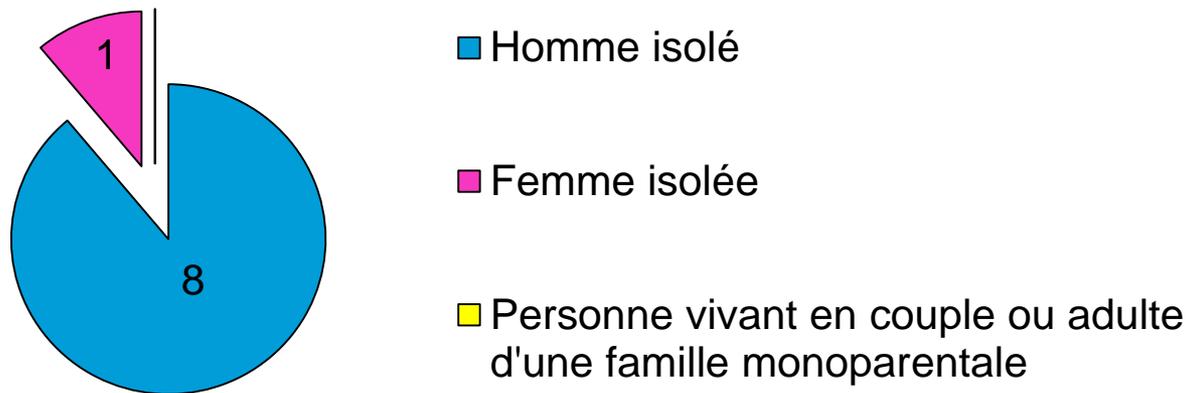
Chaque résident est libre de compléter, personnaliser son logement en emmenant leur propre mobilier et/ou utilisant celui de la résidence sociale.



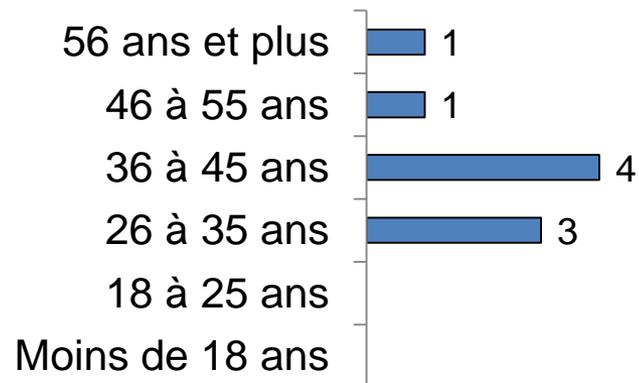
L'immeuble est sécurisé par une double entrée avec un interphone.

➔ **9 personnes hébergées en 2015**

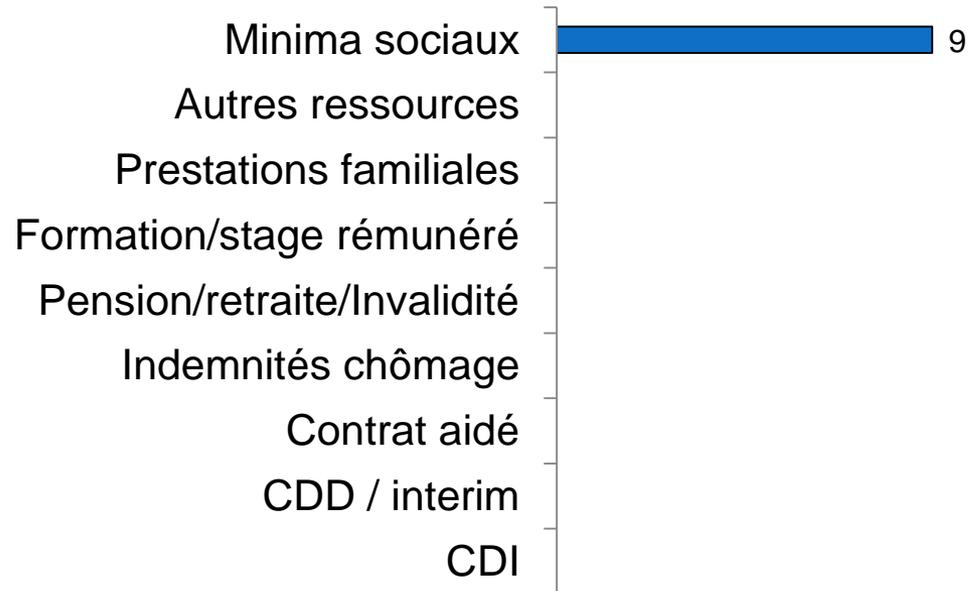
## Répartition des populations par situation familiale



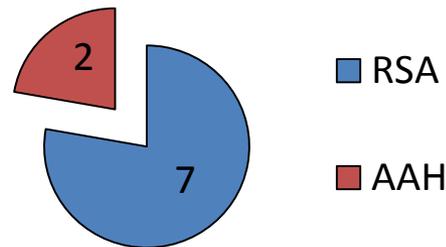
## Répartition des populations par classe d'âge



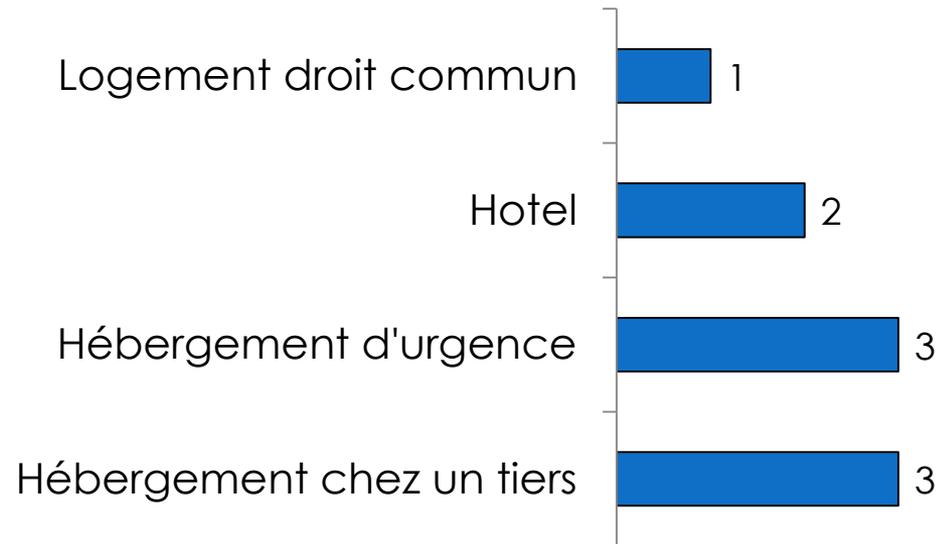
## Répartition des personnes par ressources



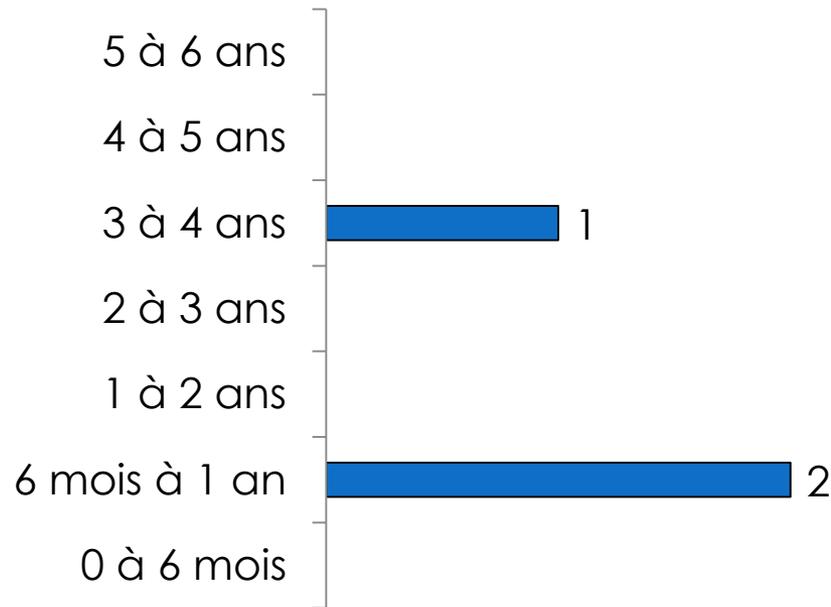
### Minima sociaux



## Dernier hébergement connu avant d'intégrer la résidence sociale



## Durée d'occupation des personnes parties en 2015



**Destination des ménages : 3 départs pour un logement de droit commun, dont 2 dans le parc de l'ASL.**